



Chambre des communes  
CANADA

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

---

CIMM • NUMÉRO 016 • 2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 12 mai 2009**

—  
**Président**

**M. David Tilson**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 12 mai 2009

• (0905)

[Traduction]

**Le président (M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC)):** Mesdames et messieurs, je déclare la séance ouverte.

Il s'agit de la 16<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, du mardi 12 mai 2009. L'ordre du jour, conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous invite à étudier les consultants fantômes et les travailleurs migrants.

Nous entendrons, par vidéoconférence, un groupe de témoins du Caregivers Supporter Services. Mesdames et messieurs les membres du comité, ce groupe est constitué de trois personnes, Pura Velasco, Magdalene Gordo et Richelyn Tongson, qui témoigneront toutes. Ce groupe est accompagné par l'avocat qui le représente, M<sup>c</sup> Charles Sinclair.

Maître Sinclair, je vais vous expliquer la procédure suivie par nos comités permanents. Vous avez le droit de conseiller vos clientes, mais pas le droit de leur poser de questions ni de répondre aux questions qui leur seront posées, et bien sûr vous n'êtes pas autorisé à faire de déclaration. Votre seul droit se limite donc aux conseils que vous pouvez donner à vos clientes.

Est-ce entendu, maître Sinclair?

**M. Charles Sinclair: (avocat, à titre personnel):** Nous le comprenons. Monsieur, monsieur le président.

**Le président:** Merci, maître Sinclair.

Nous avons aussi pour habitude de permettre aux groupes de consacrer 10 minutes maximum à une déclaration d'ouverture avant que les députés ne posent leurs questions. Les questions pourront porter sur l'un des sujets dont nous sommes saisis, c'est-à-dire les consultants fantômes et les travailleurs migrants.

Quelqu'un veut-il faire une déclaration d'ouverture au nom de Caregivers Support Services?

**M. Charles Sinclair:** Monsieur le président, afin que les choses soient bien claires, vous avez dit 10 minutes. Est-ce 10 minutes en tout, pour les trois?

**Le président:** C'est cela, 10 minutes maximum pour les trois.

**M. Charles Sinclair:** Parfait.

Monsieur le président, c'est Mme Velasco qui va faire la première déclaration.

**Le président:** Merci beaucoup. Le chronomètre est déclenché.

**Mme Pura Velasco (membre, Caregivers Support Services):** Bonjour aux députés du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Nous n'avons que peu de temps, mais nous vous avons fait parvenir notre mémoire il y a quelques jours et je vais me concentrer sur ce que nous tenons absolument à vous dire.

**Le président:** Excusez-moi de vous interrompre, mais je ne pense pas que nous ayons ce mémoire. Je tenais à vous l'indiquer.

**Mme Pura Velasco:** J'ai envoyé un mémoire.

**M. Charles Sinclair:** Quand a-t-il été envoyé?

**Mme Pura Velasco:** Hier, et ils m'ont dit qu'ils le remettraient au comité.

**M. Charles Sinclair:** Et à qui l'avez-vous donné?

**Mme Pura Velasco:** À Denise...

**M. Charles Sinclair:** D'après Mme Velasco, le mémoire aurait été remis au bureau du greffier.

**Le président:** Excusez-moi de vous interrompre, nous n'avons pas votre mémoire, mais vous pouvez continuer.

**Mme Pura Velasco:** Parfait.

Pour gagner du temps, je vais me concentrer sur l'information que nous tenons à vous communiquer.

Au vu de l'exposé des conditions et de la situation des aides familiaux résidants à Toronto et ailleurs, nous tenons à dire au comité que, selon nous, il incombe aux élus de niveler les inégalités entre les employeurs et les travailleurs et que l'inaction des gouvernements fédéral et provinciaux, tous partis politiques confondus, ne fait qu'aggraver le déséquilibre des pouvoirs qui risquent de mettre les travailleurs migrants en position de vulnérabilité.

Il est impératif que ce comité entende ce témoignage et celui d'autres organisations militantes de base, comme Justice for Migrant Workers, ou de travailleurs étrangers temporaires engagés dans l'industrie.

Voici les exigences à propos desquelles nous aimerions vous voir agir: premièrement, que l'on accorde immédiatement la résidence permanente à tous les travailleurs temporaires étrangers; deuxièmement, que l'on mette un terme à l'obligation de résidence chez l'employeur; troisièmement, que l'on élimine tous les droits de recrutement et de placement imposés par les agences et les recruteurs, y compris les employeurs, et que le gouvernement fédéral se dote de stratégies visant à empêcher les recruteurs tiers d'exiger des frais de placement et de recrutement aux travailleurs migrants vivant dans d'autres pays ou dans d'autres provinces.

Merci.

•(0910)

**Le président:** Merci.

**M. Charles Sinclair:** Monsieur le président, c'est à présent Mme Gordo qui va vous faire une déclaration.

**Le président:** Merci, maître.

**Mme Magdalene Gordo (membre, Caregivers Support Services):** Bonjour tout le monde. Je m'appelle Magdalene Gordo. Je suis employée en vertu du programme fédéral des aides familiaux résidents. Je suis aussi membre des Caregivers Support Services.

En janvier 2008, j'ai rencontré Lyda Alvarez. Je lui ai demandé si elle connaissait un employeur ou une agence. Elle m'a alors parlé de l'agence Akemi Taniguchi. Lyda Alvarez m'a accompagnée à cette agence. Après mon entrevue par Akemi au sujet de ma situation au Canada et d'autres aspects pertinents, elle m'a demandé si je voulais subir une entrevue avec Ruby Dhalla de Mississauga. Je lui ai répondu oui.

Le 30 janvier 2008, Akemi m'a fait savoir, par l'intermédiaire de Lyda, que mon entrevue avec Ruby Dhalla avait été fixée au 1<sup>er</sup> février. Akemi a appelé Lyda, parce qu'à l'époque, je n'avais pas encore de téléphone. Le 1<sup>er</sup> février, Lyda m'a accompagnée à la résidence de Dhalla. Je pensais qu'elle le faisait simplement pour me tenir compagnie, parce que je ne connaissais pas le coin. Il s'est avéré qu'elle était venue avec moi pour se faire payer des gages qu'on lui devait.

Quand nous sommes arrivées à la résidence de Dhalla, Tavinder Dhalla, mère de Ruby, nous a fait entrer et nous a demandé d'attendre Ruby Dhalla. Quand Ruby est venue, elle nous a invitées à nous asseoir avec elle dans le salon. Avant de s'intéresser à moi, Ruby a réglé sa transaction avec Lyda Alvarez, en liquide. Elle a réglé à Lyda les gages qu'elle lui devait. Une fois cette transaction terminée, Ruby a commencé à m'interviewer. Elle m'a demandé des renseignements personnels et mes coordonnées, et a voulu savoir quelle était ma situation sur le plan de l'immigration au Canada, à quelle date j'étais arrivée ainsi que d'autres renseignements pertinents.

Pendant cette entrevue, Lyda et l'oncle de Ruby étaient également présents dans le salon. Tavinder qui nous avait accompagnées à l'intérieur de la maison avait remonté les escaliers dès que Ruby était venue nous accueillir.

Lors de l'entrevue, Ruby m'a demandé si j'étais aide familiale. Je lui ai répondu que oui et que je travaillais en vertu du programme du gouvernement fédéral d'aides familiaux résidents. Elle m'a demandé d'où je venais, ce à quoi je lui ai répondu que j'étais d'origine philippine, mais que j'avais demandé à participer au programme AFR depuis Taïwan, parce que je travaillais là-bas à l'époque.

Ruby m'a posé d'autres questions à mon sujet, puis elle a commencé à m'expliquer la description d'emploi et les conditions de travail. À ce moment-là, Tavinder s'est jointe à nous et a commencé à m'énumérer toutes mes tâches et responsabilités quotidiennes. Il était question de faire la cuisine, de servir le repas, de faire le lavage, de passer l'aspirateur, de nettoyer toute la maison du second étage au rez-de-chaussée, de ranger les vêtements, de faire les lits et d'effectuer toutes les autres corvées ménagères. Cela voulait dire nettoyer toutes les salles de bain, les toilettes et les bains tous les jours et laver les parquets à la serpillière, à quatre pattes.

Après que Ruby et sa mère, Tavinder, ont terminé d'énumérer toutes les tâches que j'avais à accomplir, j'ai demandé à Ruby si elle pourrait me parrainer et elle m'a répondu: « bien sûr, je suis députée et je pourrais facilement demander qu'on te donne un permis de

travail. » J'ai été toute excitée d'entendre cette promesse et j'étais aussi très heureuse d'avoir réussi l'entrevue. Ruby m'a alors demandé de revenir le dimanche soir 3 février 2008. Elle m'a aussi demandé de commencer à travailler le 4 février 2008.

En chemin de retour chez elle, Lyda m'a expliqué les raisons pour lesquelles elle avait arrêté de travailler pour Ruby Dhalla. Elle m'a dit qu'elle en avait eu assez que Ruby Dhalla lui fasse perdre son temps en ne donnant pas suite à la promesse qu'elle lui avait faite de lui obtenir un avis positif sur le marché du travail.

Le 3 février 2008, à 18 h, un de mes amis m'a déposé à la résidence de Dhalla. J'ai présenté mon ami à Ruby, qui était devant chez elle avec sa parenté. Elle m'a dit qu'elle était heureuse que j'aie pu venir.

Après m'avoir présentée à sa famille, elle m'a fait entrer dans la cuisine et m'a demandé de nettoyer les armoires et de les ranger. « J'adore quand les choses sont bien rangées et bien propres », m'a-t-elle dit. En cette première soirée de travail, elle m'a donné ses ordres sur ce qu'elle voulait que je fasse ensuite et m'a expliqué le travail que je devais faire le lendemain matin. Elle m'a expliqué comment préparer le petit-déjeuner et comment faire le reste des tâches du lendemain. Elle m'a invité à faire du bon travail.

Le lendemain soir, c'était l'anniversaire de Ruby auquel ne participaient que des membres de sa famille. La réception d'anniversaire s'est terminée à 2 heures du matin.

J'avais passé toute la journée avec Mme Tavinder. Elle m'avait dit que je devais l'appeler « Madame Tavinder » et que je devais appeler Ruby et Neil « Docteur Ruby » et « Docteur Neil ». Madame Tavinder m'a montré comment préparer le petit-déjeuner pour le Dr Neil, puis elle m'a montré comment faire le ménage général de la maison. Elle m'a donné pour instruction de nettoyer l'appartement en sous-sol de Sonia et de Sukhbir le mercredi.

•(0915)

Le mercredi, Sonia est venue me chercher dans la matinée pour me montrer comment nettoyer l'appartement qu'elle partageait avec Sukhbir. Elle m'a dit comment faire le lavage et préparer le repas. À la fin de la journée, Mme Tavinder m'a redéposé à la résidence du Dr Ruby Dhalla. C'est comme ça que j'ai commencé à faire le ménage du logement de Sonia tous les mercredis. J'avais l'impression d'être un aspirateur qu'on prêtait à Sonia.

Le Dr Ruby m'a dit à quel point elle appréciait mes efforts pour faire le ménage de l'appartement de sa cousine Sonia. Elle m'a dit qu'elle était ravie de mon travail. Ruby était à la maison du jeudi au lundi. Je lui ai demandé quand elle allait remplir un APMT, un avis positif sur le marché du travail en mon nom. Elle m'a expliqué comment elle comptait s'y prendre quand elle a senti que j'hésitais à lui confier mon passeport.

Le Dr Ruby et Mme Tavinder m'ont réclamé mon passeport à plusieurs reprises, mais je n'ai pas voulu le leur donner. J'étais convaincue qu'elles n'avaient pas à me réclamer mes papiers personnels.

Le 8 février 2008, Mme Tavinder m'a demandé d'aller nettoyer sa clinique chiropratique, ce que j'ai refusé de faire. J'ai dit à Mme Tavinder que je n'irais pas faire le ménage à sa clinique, parce que je ne voulais pas risquer qu'un de ses patients me transmette une maladie. Je pensais que les Dr Ruby et Neil étaient des médecins. Je ne savais pas qu'ils étaient chiropraticiens.

Avec le passage du temps, j'ai été de plus en plus mal à l'aise et je me sentais surchargée de travail, puisque je n'arrêtais de 7 h 30 à 23 heures, affairée à diverses tâches ménagères sans rapport avec le travail d'aide familiale. Rien ne me prouvait qu'elle allait respecter sa promesse de me parrainer. Elle n'avait pas rempli les papiers exigés pour l'APMT. Elle et sa mère n'arrêtaient pas d'insister pour que je leur remette mon passeport.

Une fois, elle m'a appelé, en colère, de son bureau de Mississauga pour exiger que je lui remette mon passeport. Je lui ai dit que je l'avais laissé à mon appartement. Ruby m'a alors répondu en criant « si tu ne me donnes pas ton passeport, je ne te parrainerai pas ». À partir de ce jour, j'ai été préoccupée et terriblement inquiète de ma situation, car je travaillais pour le Dr Ruby Dhalla sans les papiers nécessaires. Je craignais de perdre mon temps et de ne pas pouvoir accomplir les 24 mois de travail exigés en 36 mois.

Le Dr Neil ne m'a jamais interviewée, guidée dans mes responsabilités de travail, ni supervisée. Il ne s'est jamais présenté comme étant mon employeur. Il n'a jamais discuté de questions d'emploi avec moi. Akemi n'avait pas traité avec le Dr Neil au sujet de mon embauche. Le seul contact que j'ai eu avec lui, c'était quand il m'avait montré comment cirer ses chaussures et préparer ses costumes tous les jours. Le seul souvenir que j'ai du Dr Neil, c'est quand il m'a jeté un regard méchant et injurieux un matin, alors que je nettoyais des paires de chaussures.

Un matin, Mme Tavinder, m'a ordonné d'aller rapidement laver la voiture du Dr Neil et de passer l'aspirateur à l'intérieur. Quand il m'a vu utiliser un linge doux pour essuyer le rétroviseur, il m'a crié: « non, non, non, non, ne touches jamais à mon rétroviseur, tu risquerais de l'égratigner. Tu es stupide. Est-ce qu'il faut que je t'explique cette chose simple? Tu devras d'abord apprendre comment laver une voiture. »

**Le président:** Excusez-moi.

Maître Sinclair, je me permets d'interrompre le témoin pendant un instant. Nous avons largement dépassé les 10 minutes. Est-il prévu que les autres témoins fassent aussi une déclaration liminaire?

**M. Charles Sinclair:** Oui, monsieur le président. Je pourrais peut-être inviter Mme Gordo à conclure sa déclaration et Mme Tongson à résumer ce qu'elle entend dire. Je comprends bien que nous avons dépassé le temps alloué.

**Le président:** Ai-je l'assentiment du comité pour permettre à ces personnes de continuer un peu?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Parfait. Nous avons dépassé de beaucoup le temps alloué, mais continuez. Merci.

• (0920)

**M. Charles Sinclair:** Veuillez résumer, parce que nous avons déjà dépassé le temps.

**Mme Magdalene Gordo:** Un mercredi, après avoir fait le ménage chez Sonia et Sukhbir, Sukhbir m'a raccompagnée en voiture à la maison de Ruby. Il était déjà 12 heures et Tavinder m'a demandé de déneiger à la pelle. J'y ai été obligée, parce qu'elle était sens dessus dessous. Elle s'attendait, comme elle me l'a dit, à ce que Ruby Dhalla arrive peu de temps après. C'était en pleine tempête de neige et le vol avait été retardé. Tavinder m'a dit que l'homme qui faisait ça habituellement était en vacances et qu'il n'était pas à Toronto à ce moment-là.

Quoi d'autres? Le 21 février, je —

**Le président:** Nous avons un problème de temps, madame. Pourriez-vous conclure? Si Mme Tongson veut faire une déclaration, vous allez devoir accélérer. Les membres du comité veulent vous poser des questions.

**Mme Magdalene Gordo:** Parfait.

Le 21 février, j'ai démissionné. Quand j'ai démissionné, j'ai demandé à Ruby Dhalla de me donner mes huit jours, parce que je n'étais pas bien ou que je n'étais plus heureuse dans cette famille, et qu'elle ne voulait pas donner suite à sa promesse de demander l'APMT pour moi et de m'obtenir un permis de travail. C'est pour ça que j'avais décidé de démissionner. Elle a commencé à me crier dessus et à me traiter d'opportuniste. Elle m'a dit que j'étais stupide, que je n'étais rien et elle a commencé à me menacer.

Je lui ai dit: « Je veux simplement mon salaire. Je ne suis pas du tout heureuse ici. » Je suis alors parti. Cependant, j'avais laissé ma valise chez elle et je lui avais dit que je reviendrais pour me faire payer quand elle serait prête. Le 1<sup>er</sup> mars, le troisième jour après mon départ, je suis revenue. C'est Richelyn qui a ouvert la porte et qui m'a donné ma valise.

**Le président:** Parfait. Si M<sup>me</sup> Tongson a de brèves remarques à faire, je vais l'inviter à prendre la parole, mais insistez pour qu'elle fasse court, maître Sinclair.

**M. Charles Sinclair:** Bien sûr, monsieur.

**Mme Richelyn Tongson (membre, Caregivers Support Services):** Bonjour aux membres du comité.

Je m'appelle Richelyn Tongson, j'ai 37 ans, je suis mariée avec quatre enfants. Je suis arrivée au Canada le 9 octobre 2007.

J'ai commencé à travailler à résidence de Ruby Dhalla le 22 février 2008. Mon frère m'y avait accompagnée en voiture. C'est Mme Ruby Dhalla qui a ouvert la porte. Elle nous a serré la main à mon frère et à moi. « Je suis la bonne envoyée par l'agence Akemi », lui ai-je dit. Elle s'est présentée en me disant qu'elle était députée de Brampton. Mon frère est alors reparti.

Ruby Dhalla m'a interviewé dans le salon. Elle m'a demandé si je savais faire la cuisine et je lui ai répondu que je pouvais suivre une recette. Elle m'a demandé si j'étais mariée et je lui ai dit oui, avec quatre enfants. Elle m'a demandé si j'étais une travailleuse et je lui ai dit que je m'acquittais de mes tâches. Elle m'a demandé si je savais comment faire un sauté de nouilles, et je lui ai dit que oui. Puis, pendant qu'elle était étendue sur le sofa du salon, j'ai pris tous les légumes nécessaires pour faire un sauté de nouilles. Quand j'ai terminé, elle a pris quelques nouilles et m'a dit qu'elle aimait le plat.

Elle m'a expliqué que je devrais commencer à 7 h 30, mais ne pas dit à quelle heure je pourrais me coucher. Elle m'a mise à l'essai en me demandant de nettoyer la cuisine et de ranger les placards et de faire le lavage dans la salle de lavage. Elle m'a demandé de ranger mes choses dans la pièce du sous-sol.

Neil Dhalla s'est présenté à la maison avec Sonia ce soir-là. Elle m'a présenté son frère Neil et Sonia en leur disant que j'étais gentille et que mes sautés avaient bon goût. Puis, Sonia m'a demandé d'aller prendre les affaires dans la voiture pour les rentrer dans la maison et les ranger dans le sous-sol. C'était des produits détergents et des serviettes en papier.

Pendant que je me faisais mon test, Neil m'a demandé de faire du travail pour lui, de lui cirer les chaussures. Il m'a montré comment. Il m'a dit que je devais commencer par passer un chiffon sec, avant d'appliquer du Kiwi et de bien brosser jusqu'à ce que ça brille. Il m'a dit qu'il voulait que ses chaussures brillent quand il allait travailler.

Puis, Ruby Dhalla m'a aussi demandé de faire le ménage de la maison de Sonia, tous les mercredis, une fois par semaine. « C'est juste un petit sous-sol » m'a-t-elle dit. Je lui ai dit « c'est parfait ».

Sonia a mangé ce soir-là avec Ruby et Neil, à la maison. Le lendemain, Ruby m'a fait visiter la maison en me disant tout ce qu'il fallait organiser. Elle m'a demandé si je pourrais nettoyer sa salle de bain comme elle le désirait et elle a aimé la façon dont je le faisais. Puis, j'ai commencé à faire des choses dans la cuisine. Elle m'a demandé de cuisiner pour elle.

Ruby passait ses journées à l'ordinateur et elle me demandait parfois de lui servir à manger. Elle m'a montré comment faire le café à son goût. Le Dr Neil Dhalla m'a montré comment faire le thé pour que je puisse lui en servir quand il le réclamait. J'ai appris que la vaisselle devait être entièrement lavée à la main et que je devais nettoyer le plancher à quatre pattes. Je devais aussi dépoussiérer les meubles tous les jours. Il fallait que les salles de bain soient nettoyées et désinfectées, comme le souhaitait le Dr Neil.

Quand leur mère s'absentait pour quelques jours, c'est moi qui servait Ruby et le Dr Neil.

• (0925)

**Le président:** Excusez-moi, madame Tongson, nous allons devoir mettre un terme à ceci. Je vais vous demander de résumer en deux trois points. Les membres du comité veulent pouvoir vous poser des questions et nous avons véritablement dépassé le temps prévu. Veuillez conclure.

Je vous remercie.

**Mme Richelyn Tongson:** Parfait. Quand leur mère est revenue, je me suis retrouvée à devoir obéir aux ordres de tout le monde. Elle me suivait partout dans la maison et m'accompagnait parfois à la clinique, le soir, après la fermeture.

Le Dr Ruby a commencé à me réclamer mes papiers.

**M. Charles Sinclair:** Richelyn, veuillez résumer, le président veut...

**Le président:** Parfait, excusez-moi...

**M. Charles Sinclair:** Je suis désolé, monsieur le président. Je lui demande de résumer si possible, mais ça lui est apparemment difficile.

**Mme Richelyn Tongson:** Parfait. Le Dr Ruby a dit que les seuls papiers dont elle avait besoin étaient mon certificat de naissance, mon contrat de mariage et mon passeport. Je lui ai remis tous mes documents le 15 mars, le matin, avant qu'elle s'en aille à son bureau ou ailleurs. Toutefois, elle m'a dit que je ne recevrais mon permis de travail qu'une semaine plus tard.

**Le président:** On arrête là. Merci beaucoup.

**Mme Richelyn Tongson:** Merci.

**Le président:** Bien. Chaque caucus a sept minutes.

Monsieur Bevilacqua.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (Vaughan, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins pour leur présence.

Nous étudions effectivement une question importante qui concerne les travailleurs migrants. J'ai quelques questions à vous poser pour mieux comprendre les circonstances entourant les déclarations que vous venez de faire.

Ma première question s'adresse à vous deux, madame Gordo et madame Tongson, afin d'établir certaines choses pour la transcription.

Quelqu'un vous a-t-il aidé à vous préparer en vue de votre comparution devant le comité aujourd'hui?

**Mme Magdalene Gordo:** Oui, Pura Velasco.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** C'est une simple question. Est-ce que quelqu'un vous a aidé?

**Une voix:** Pura Velasco.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Pura Velasco. Bien.

**Mme Magdalene Gordo:** Pura Velasco nous a aidées.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Est-ce que l'une de vous a eu un quelconque contact avec quelqu'un au cabinet du ministre Kenney ou avec un fonctionnaire fédéral au cours des deux ou trois dernières semaines?

**Mme Magdalene Gordo:** Je n'ai jamais eu de contact avec un ministre ou qui que ce soit qui soit en politique. Je n'ai jamais eu ce genre de rapport.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Je voulais savoir si vous avez eu des contacts avec quelqu'un du cabinet du ministre Kenney ou avec des fonctionnaires fédéraux au cours des deux ou trois dernières semaines?

**Mme Magdalene Gordo:** Je n'ai personnellement jamais rencontré le ministre Kenney et je n'ai jamais eu de contact personnel avec lui. Nous n'avons pas eu de contact avec lui.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Est-ce que c'est valable pour vous deux?

**Mme Richelyn Tongson:** Oui, je n'ai pas eu de contact avec le ministre Kenney, seulement avec Mme Pura et Magdalene.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Parfait.

Le 26 avril 2009, le ministre Kenney a organisé une tribune publique sur les escroqueries et les consultants malhonnêtes en immigration, à son bureau régional de Toronto. Avez-vous participé à cette tribune?

**Mme Magdalene Gordo:** Malheureusement, je n'ai pas pu y aller, parce que je n'y ai pas été invitée.

**Mme Richelyn Tongson:** Nous étions au travail.

**Mme Magdalene Gordo:** Nous n'avons pas à aller là-bas...

**Une voix:** [Note de la rédaction: inaudible]

• (0930)

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Je n'entends pas très bien. Je n'entends qu'une personne.

Est-ce exact, monsieur le président?

**Des voix:** [Note de la rédaction: inaudible]

**Le président:** Maître Sinclair, je fais appel à votre aide. Une seule personne doit parler à la fois. Nous avons de la difficulté à vous entendre.

**M. Charles Sinclair:** Très certainement. Merci, monsieur le président.

C'est Mme Tongson qui va répondre à la question.

Étiez-vous présente lors de la rencontre du 26 avril avec le député, M. Kenney?

**Mme Richelyn Tongson:** Non, je n'ai pas participé à cette rencontre. Je n'y étais pas.

**M. Charles Sinclair:** Est-ce que le comité a entendu la réponse de Mme Gordo à cette question?

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Madame Velasco, depuis combien de temps connaissez-vous Mme Gordo et Mme Tangson?

**Mme Pura Velasco:** Mme Gordo est membre de notre Caregivers Supporter Services et Richelyn est une amie de Magdalene.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Ma question était: depuis combien de temps les connaissez-vous?

**Mme Pura Velasco:** Depuis combien de temps je les connais? Je connais Mme Gordo depuis quatre mois, mais je ne connais pas du tout Richelyn.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Vous venez juste de la rencontrer?

**Mme Pura Velasco:** Non, je n'ai jamais rencontré Richelyn.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Donc c'est juste maintenant que vous venez de le faire.

**Mme Pura Velasco:** Je ne l'ai rencontré que...

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Madame Velasco, étiez-vous présente à l'assemblée publique du 25 avril à laquelle ont participé les ministres Wynne et Fonseca et lors de laquelle Mme Gordo et Mme Tongson se sont plaintes?

**Mme Pura Velasco:** Pour bien préciser ce qui s'est passé, Magdalene Gordo était présente, mais Richelyn Tongson n'y étais pas.

**M. Charles Sinclair:** La question était, y étiez-vous?

**Mme Pura Velasco:** J'y étais.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Vous y étiez.

D'après des articles de presse, le ministre Kenney a proposé d'accorder l'immunité à chacune de vous si vous alliez témoigner. Je cite « Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de M. Kenney a indiqué aux avocats représentant ces femmes qu'elles ne seraient pas sanctionnées si elles témoignaient en tant que dénonciatrices ou si elles fournissaient des informations au sujet d'infractions commises ». C'est un article du Globe and Mail paru le 11 mai 2009.

Je suis certain que notre comité serait très intéressé que vous lui communiquiez les détails de cet arrangement. Quand cet arrangement a-t-il été pris?

**Mme Pura Velasco:** En ce qui nous concerne, il n'y a pas eu d'arrangement. En ce qui me concerne et en ce qui concerne ces autres femmes, il n'y a jamais eu d'arrangement avec nous.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Cette déclaration du Globe and Mail est donc mensongère? C'est ce que vous dites?

**Mme Pura Velasco:** Oui, parce qu'il n'y a pas eu d'arrangement.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Il n'y a pas eu d'arrangement, mais vous étiez présente à la réunion.

**Mme Pura Velasco:** Oui, j'étais à la réunion...

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Avec Mme Gordo?

**Mme Pura Velasco:** Bien. J'étais à la réunion... Mme Gordo et moi avons assisté à la réunion de Peter Fonseca, mais il n'y pas eu d'arrangement.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** On parle bien de la réunion du 26.

**Mme Pura Velasco:** Oui. La réunion du 26 a été organisée par la communauté philippine, avec le ministre Jason Kenney, et il n'y a pas eu d'arrangement. Il n'a même pas pris d'engagement au sujet de la recommandation que nous lui avons faite.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Parfait. J'ai quelques autres questions.

Est-ce qu'à l'heure où l'on se parle l'une de vous a déposé une plainte officielle concernant le traitement dont vous avez fait l'objet par l'un des membres de la famille Dhalla ou est-ce que vous êtes en train de le faire?

**Mme Pura Velasco:** Puis-je répondre à cette question?

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Je pense que vous devriez toutes répondre à cette question.

**Mme Magdalene Gordo:** J'ai appelé le service d'assistance téléphonique des bonnes.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Excusez-moi?

**M. Charles Sinclair:** Elle a appelé le service d'assistance téléphonique des bonnes.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Avez-vous déposé plainte?

J'aimerais avoir une réponse de vous deux, si possible.

**Mme Richelyn Tongson:** Oui. Nous avons porté plainte au service d'assistance téléphonique des bonnes.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Comment s'appelle l'agence pour laquelle vous travaillez?

**Mme Richelyn Tongson:** L'agence Akemi.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Cette agence est exploitée par Akemi Taniguchi, c'est exact?

● (0935)

**Mme Richelyn Tongson:** Oui.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Est-ce que vous travaillez encore pour elle aujourd'hui?

**Mme Richelyn Tongson:** Non.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** En général, est-ce que vous étiez payée par Mme Taniguchi ou par les membres de la famille Dhalla? Avez-vous signé un contrat avec l'agence ou avec la famille Dhalla?

**Mme Richelyn Tongson:** Non —.

**Mme Magdalene Gordo:** Je n'ai pas signé de contrat...

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Non —.

**Le président:** Excusez-moi, c'est terminé.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** Eh bien, nous devons obtenir des réponses.

**Le président:** Certes, et nous les obtiendrons, mais c'est terminé pour vos questions.

**M. Charles Sinclair:** Excusez-moi, monsieur Bevilacqua, cela vous dérangerait-il de reposer votre question? Nous pourrions peut-être n'avoir qu'une question à la fois.

**L'hon. Maurizio Bevilacqua:** En règle générale, étiez-vous payée par Mme Taniguchi ou par les membres de la famille Dhalla et avez-vous signé un contrat avec l'agence ou avec la famille Dhalla?

**Mme Magdalene Gordo:** Je n'ai jamais signé de contrat ni avec l'agence ni avec la famille Dhalla.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bevilacqua.

Monsieur St-Cyr va vous poser quelques questions. Avant cela, je tiens à dire deux ou trois choses à vos clientes, maître Sinclair.

Contrairement à ce qui a été dit, on m'indique que le greffier a bien reçu le mémoire de Mme Velasco, hier à 14 h 14. Le problème, c'est qu'il est à la traduction. Une fois qu'il sera traduit, nous le remettrons aux membres du comité. Nous l'avons reçu, mais il doit d'abord être dans les deux langues officielles.

Enfin, je suis désolé d'avoir dû couper vos clientes. Nous avons un problème de temps.

Maître Sinclair, j'ai interrompu vos clientes pendant qu'elles faisaient leur déclaration au complet. Nous apprécierions que vous fassiez remettre ces déclarations au greffier. Nous distribuerons cette information aux membres du comité.

Allez-y, maître Sinclair.

**M. Charles Sinclair:** C'est ce que nous allons faire, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur St-Cyr.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents aujourd'hui.

Je voudrais d'abord éclaircir une chose: qui était l'employeur dans cette histoire? Selon vous, si je comprends bien, vous avez passé l'entrevue d'embauche avec Mme Ruby Dhalla et vous avez reçu des ordres de cette personne, essentiellement. Est-ce exact?

[Traduction]

**Mme Magdalene Gordo:** Exact.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Par conséquent, il était clair pour vous que l'employeur était Mme Ruby Dhalla. Quand on vous demandait quel était votre travail, qui était votre employeur, pour vous, l'employeur a toujours été Mme Ruby Dhalla.

[Traduction]

**Mme Magdalene Gordo:** Quand Ruby Dhalla m'a interviewé chez elle, elle m'a toujours dit qu'elle allait me parrainer.

On ne m'a jamais présenté Neil Dhalla comme étant mon employeur. Neil Dhalla n'a jamais directement traité avec moi ni avec l'agence Akemi. Dans mon esprit, c'était Ruby Dhalla mon employeuse, parce que c'est elle qui m'avait interviewé, c'est elle qui m'avait embauché, c'est elle qui me supervisait et que je ne me suis jamais entretenue avec Neil Dhalla.

**Mme Richelyn Tongson:** C'est le 14 avril 2008 que j'ai demandé à Ruby Dhalla qui allait me parrainer. Elle m'a dit « je vais te parrainer », et elle a appelé Akemi Taniguchi. Ça c'est passé au téléphone entre elle et Akemi Taniguchi, et Ruby Dhalla s'occupait des papiers. Elle m'a dit « j'ai tout... ». Elle s'occupait du parrainage parce qu'il avait beaucoup de travail. Et elle m'a dit « tu vas être parrainée tout de suite. Ça te va, ma belle? Maintenant déride-toi. »

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** En ce qui a trait au salaire, j'ai un peu de difficulté à tout suivre. Afin de bien comprendre, en fin de compte, avez-vous été payée, du moins en partie, pour le travail qui a été fait? Si oui, quel mode de paiement a été utilisé?

[Traduction]

**Mme Magdalene Gordo:** J'ai démissionné le 21 février. Quand je suis partie, elle a commencé à me crier dessus. J'ai imploré Ruby Dhalla de me remettre mon salaire, mais elle a dit « je ne vais pas te

payer maintenant, parce que je dois parler à Akemi. De plus, ton salaire n'est même pas suffisant pour payer le billet de ma mère, parce qu'il était prévu qu'elle aille à Winnipeg. »

Je lui ai dit « quel est le rapport entre mon salaire et le billet d'avion de votre mère? J'ai travaillé fort pour cet argent. » Elle m'a dit « je ne vais pas te payer. » Mais après des menaces... Je suis revenue — deux fois — pour essayer de me faire payer, mais elle ne m'a jamais versé mon salaire jusqu'à ce qu'un chauffeur de taxi m'aide à obtenir l'argent après être passé par un responsable du nom de Khalid. Khalid est intervenu et il a appelé le bureau de Ruby Dhalla. Un mois plus tard, le 24 mars, Tavinder me rencontrait au MacDonald de Square One pour me remettre 400 \$.

● (0940)

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Je dois vous interrompre parce qu'on a peu de temps. Je veux simplement savoir si vous avez reçu un salaire quel qu'il soit. Si oui, combien avez-vous reçu et de quelle façon cela a-t-il été payé? Était-ce par chèque, dépôt direct, carte de crédit ou je ne sais trop?

[Traduction]

**Mme Magdalene Gordo:** J'ai reçu 400 \$ en liquide.

**Mme Richelyn Tongson:** Je recevais de l'argent de Mme Tavinder tous les 15 et 30 du mois. Je devais signer un reçu avant qu'elle me remette la somme.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** C'est bien. C'était donc de l'argent comptant dans les deux cas. Dans le deuxième cas, je n'ai pas compris. Au total, cela représentait à peu près combien d'argent?

[Traduction]

**Mme Richelyn Tongson:** Tous les 15 et 30 de chaque mois, c'était 500 \$. Cinq cent dollars tous les 15 et 500 \$ tous les 30.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Pendant combien de temps cela a-t-il duré?

[Traduction]

**Mme Richelyn Tongson:** J'ai commencé le 22 février et j'ai reçu 215 \$ jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Puis, du 1<sup>er</sup> mars au 15 mars, 500 \$; du 15 mars au 30 mars, 500 \$; puis, du 1<sup>er</sup> avril au 15 avril, 500 \$; puis du 15 avril au 1<sup>er</sup> mai, 500 \$; du 1<sup>er</sup> mai au 15 mai, 500 \$; puis, du 15 mai au 30 mai, 500 \$.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Vous avez donc été là de la mi-février à la mi-mai. Est-ce exact?

[Traduction]

**Mme Richelyn Tongson:** J'ai démissionné le 30 mai à midi, parce que le Dr Neil me criait dessus et qu'il me disait qu'il ne m'aimait pas parce que j'avais appelé Intercede et mon frère pour qu'il vienne me ramasser, car je ne pensais pas être capable de rester là plus longtemps.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Si je calcule rapidement, on parle d'environ 3 000 \$ au total, en argent comptant pour cette période.

[Traduction]

**Le président:** C'est la dernière question.

**Mme Richelyn Tongson:** Je n'ai pas fait le calcul, mais vous avez peut-être raison. Je n'ai pas calculé.

**Le président:** Bien, merci beaucoup.

Mme Mathysen va poser quelques questions.

Madame Mathysen, vous avez sept minutes.

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier Mmes Gordo et Tongson de s'être déplacées pour rencontrer le comité. Je suis consciente que tout cela peut être très intimidant et je vous admire d'avoir eu le courage de venir témoigner.

J'ai donc quelques questions à poser et je vais commencer par Mme Velasco.

Quel genre d'assistance apportez-vous aux aides familiaux résidents? Quel est votre rôle exactement?

**Mme Pura Velasco:** Je suis moi-même arrivée ici en qualité d'aide familiale résidente, dans les années 1990. Nous apportons essentiellement un soutien aux aides familiales qui sont aux prises avec des problèmes d'immigration et d'emploi. Nous avons aussi une action militante. Par exemple, nous intervenons auprès des politiciens pour leur expliquer nos dossiers étant donné que beaucoup d'aides familiaux ont des problèmes de santé et que beaucoup ont aussi des problèmes sur d'emploi et d'immigration.

• (0945)

**Mme Irene Mathysen:** Était-ce la nature de votre intervention pour Mmes Gordo et Tongson à l'époque?

**Mme Pura Velasco:** Oui.

**Mme Irene Mathysen:** Merci.

Je vais poser une question à Mme Tongson et à Mme Gordo. Les parlementaires, surtout ceux qui siègent à ce comité et à mon comité, le Comité sur la condition féminine, se sont beaucoup intéressés à la façon dont sont traités les travailleurs migrants et les aides familiaux résidents.

Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour vous protéger, pour que votre situation soit meilleure?

**Mme Magdalene Gordo:** Je prie et je souhaite que le gouvernement accorde le statut d'immigrant reçu aux aides familiaux, parce que nous sommes très exposés aux mauvais traitements des employeurs.

Merci.

**Mme Irene Mathysen:** Et madame Tongson.

**Mme Richelyn Tongson:** S'il vous plaît, je recommande qu'ils nous donnent le statut d'immigrant reçu pour qu'aucun employeur ne puisse plus nous harceler, nous menacer, parce que tout ce que nous voulons, c'est immigrer ici, au Canada.

**Mme Irene Mathysen:** Merci.

S'il existait un programme vous expliquant vos droits, vous renseignant au sujet de vos droits, est-ce que ça pourrait être utile aussi? Est-ce que le gouvernement devrait faire ça?

**Mme Pura Velasco:** Puis-je répondre à cette question?

**Mme Irene Mathysen:** Je vous en prie.

**Mme Pura Velasco:** Il est toujours bon d'informer. Je travaille bénévolement sur ces questions depuis des années. Avec le temps, on s'est rendu compte que, malgré les informations que le gouvernement fournit aux aides familiaux résidents et aux autres travailleurs temporaires étrangers sur leurs droits, beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure de les faire respecter. Par exemple, l'exigence de résidence obligatoire chez l'employeur, dans le cadre du programme d'aides familiaux résidents, confère un pouvoir d'intimidation supplémentaire aux employeurs. Quand on parle de droits d'emploi, tout comme ce qui s'est produit avec ces deux femmes, on s'aperçoit que les gens ne peuvent pas faire respecter leurs droits au domicile de leur employeur, parce que c'est leur patron qui leur dit ce qu'elles doivent faire et ce qu'elles ne peuvent pas faire. C'est très difficile pour elles de refuser de travailler de longues heures, de faire les travaux difficiles ou même de refuser d'enfreindre les dispositions du programme d'aides familiaux résidents. C'est leur patron qui leur dit de faire ceci ou cela. À la maison de l'employeur, il n'y a pas d'égalité. Nous jugeons important de donner le statut d'immigrant admis aux aides familiaux pour qu'employeurs et employés soient égaux face à la loi. Une personne qui est immigrante reçue peut facilement aller chercher un autre emploi ailleurs, si elle le désire. Elle n'a pas à craindre d'être déportée.

**Mme Irene Mathysen:** Merci.

Madame Gordo et madame Tongson, vous êtes-vous senties intimidées? Vous êtes-vous senties effrayées ou menacées quand vous travailliez pour le foyer de Dhalla?

**Mme Magdalene Gordo:** Oui. Je me sentais torturée mentalement et physiquement stressée.

**Mme Irene Mathysen:** Pourriez-vous nous expliquer en quoi vous vous êtes sentie physiquement stressée et mentalement torturée?

**Mme Magdalene Gordo:** On travaillait depuis très tôt le matin, jusqu'à 23 heures ou minuit; c'était de longues heures. On se faisait insulter. On voit la différence. On vous intimide. On vous fait sentir que vous n'êtes qu'une esclave. Vous ne sentez pas d'amour ou de compassion.

**Mme Richelyn Tongson:** Puis-je répondre?

• (0950)

**Mme Irene Mathysen:** Je vous en prie.

**Mme Richelyn Tongson:** Le Dr Ruby Dhalla ne sait pas à quel point j'ai vraiment souffert. Je n'arrêtais pas de lui demander mes papiers chaque fois qu'elle rentrait à la maison, tous les jeudis soirs. Je lui disais que je risquais d'arriver au bout de mon temps et que je devais être parrainée, sans quoi je serais obligée de rentrer chez moi. Elle a retenu mes papiers. Elle ne sait pas ce que je ressentais. Chaque fois que j'appelais Intercede, je disais que je n'étais pas... Je travaille illégalement. Je ne sais pas si c'est bien de vous le dire et si vous n'allez pas me faire déporter tout de suite, mais j'ai besoin de tous mes papiers et il faut m'aider afin que quelqu'un puisse me parrainer.

Je peux vous garantir qu'il n'est pas question pour moi de rentrer dans mon pays, parce que j'ai quatre enfants à faire vivre. Mon mari n'a pas de travail. Mes enfants doivent aller à l'école. Mon plus vieux est au secondaire. Je ne veux pas qu'il souffre. Je ne veux pas rentrer chez moi parce que nous vivrions dans la pauvreté. Je ne veux pas les voir souffrir de la faim. Je veux rester ici, Même si on veut que je travaille jusqu'à 23 heures tous les jours, je le ferai, parce que ce qui me réjouit, c'est de pouvoir envoyer l'argent chez moi. Mon mari est —

**Le président:** Ce sera tout. Excusez-moi.

**Mme Irene Mathyssen:** Puis-je la remercier?

**Le président:** Non.

Nous allons suspendre la séance pour deux ou trois minutes.

• \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

•

**Le président:** Nous reprenons la séance.

Madame Wong, vous avez sept minutes.

**Mme Alice Wong (Richmond, PCC):** Bonjour tout le monde.

Je tiens tout d'abord à remercier Mmes Gordo et Tongson de s'être jointes à nous. J'apprécie votre courage et je comprends ce que vous avez dû subir. Je comprends aussi les défis auxquels sont confrontées les immigrantes au Canada comme dans n'importe quel autre pays d'ailleurs. Comme nous sommes ici pour vous écouter, n'ayez pas peur. Vous pouvez dire la vérité en toute liberté.

Ma première question s'adresse aux aides familiales, Mme Gordo et Mme Tongson, et à Mme Velasco. Est-ce que l'une d'entre vous ou quelqu'un d'autre lié à ce dossier a reçu des menaces après que cette affaire a éclaté?

**Mme Pura Velasco:** J'ai fait été harcelée au téléphone.

• (0955)

**Mme Alice Wong:** Pouvez-vous répéter votre réponse? Nous ne l'avons pas bien entendue. Je voulais savoir si vous-même ou qui que ce soit associé à ce dossier avait reçu des menaces après que cette affaire eut éclaté. Veuillez répéter votre réponse. Nous ne l'avons pas bien tendue.

**Mme Pura Velasco:** J'ai été harcelée au téléphone à plusieurs reprises samedi après-midi, jusqu'aux environ de 20 h 45. C'est ma fille qui a répondu au dernier appel, parce que j'étais alors très bouleversée. Nous l'avons signalé à la police.

**Mme Alice Wong:** Que vous disait-on au téléphone?

**Mme Pura Velasco:** La personne disait qu'elle croyait que j'étais connue pour rendre service aux aides familiaux, mais que ma réputation serait menacée si j'allais à Ottawa, que je ne devais pas croire les récits de Richelyn et de Magdalene Gordo, parce qu'elles mentaient. La personne m'a aussi dit que son avocat avait beaucoup de documents en main prouvant qu'elles mentaient.

**Mme Alice Wong:** Autrement dit, on vous a menacée pour que vous ne veniez pas à Ottawa. Ai-je bien compris? Oui? Merci.

Et vous, mesdames Gordo et Tongson?

**Mme Magdalene Gordo:** J'ai reçu trois appels téléphoniques de trois femmes différentes. La première m'a demandé si j'allais témoigner à Ottawa et je lui ai dit que je n'avais rien à déclarer. Elle n'a cessé de me demander si elle pouvait me remettre une enveloppe avant mon départ. Elle voulait qu'on se rencontre pour me remettre une enveloppe. Je lui ai dit que je ne voulais pas la rencontrer et que

je n'avais rien à déclarer. Puis, elle m'a dit que si j'allais là-bas, je prenais un risque. J'ai raccroché.

Une heure plus tard, une autre femme m'a appelée. Je lui ai demandé comment elle avait eu mon numéro. Je lui ai demandé son nom et elle m'a dit « Jenny ». Elle m'a demandé si j'avais eu un contact direct avec Jason Kenney et je lui ai alors répondu que je n'avais rien à dire. Elle m'a demandé le numéro de téléphone de Richelyn. Je lui ai dit que je ne pouvais pas lui communiquer ce renseignement. Elle m'a demandé si j'allais témoigner à Ottawa et je lui ai répondu que je n'avais rien à dire. Puis, elle m'a demandé si je pouvais la rencontrer en me garantissant que je ne courrais pas de risque. Elle m'a dit qu'elle allait me communiquer des renseignements utiles pour que je puisse remporter cette manche. Elle m'a dit qu'elle avait une dent contre Ruby Dhalla. Je lui ai dit que je n'avais rien à déclarer et que je n'étais pas intéressée à la rencontrer. Je ne la connaissais pas et je ne voulais pas la rencontrer.

La troisième personne m'a appelé deux heures plus tard. Elle m'a demandé si j'allais à Ottawa et je lui ai dit que je n'avais rien à dire. Elle m'a demandé si j'avais eu un contact direct avec Jason Kenney ou un autre politicien et je lui ai répondu que je n'avais eu de contact avec aucun politicien, et que je n'avais rien à ajouter.

**Mme Alice Wong:** Merci.

**Mme Richelyn Tongson:** Je n'ai pas —

**Mme Alice Wong:** Merci.

Pouvez-vous terminer ce que vous disiez? Nous avons été coupés parce que le temps est écoulé, mais je crois comprendre, madame Tongson, que vous n'avez pas terminé votre intervention. Pouvez-vous reprendre là où vous vous étiez arrêtée pour conclure? Je vais vous céder de mon temps, vous avez 30 secondes.

• (1000)

**Mme Richelyn Tongson:** Quand leur mère est arrivée, c'est là que tout a commencé. Je devais me plier à tous ses ordres. Elle venait toujours me retrouver à la maison et me conduisait à la clinique après la fermeture. J'ai aussi été la première à qui leur mère a demandé de le faire, parce que le Dr Neil n'aime pas que sa voiture soit sale. Le Dr R. n'arrêtait pas de me réclamer mes papiers. Elle me disait qu'il les lui fallait pour obtenir mes documents. Le 15 mars, j'ai remis tous mes papiers au Dr Ruby Dhalla — passeport, certificat de naissance et contrat de mariage. Ce jour-là, j'ai été payée par Tavinder. Elle m'a dit qu'à son retour elle me remettrait un permis de travail, puisqu'elle travaillait au Parlement et en droit de l'immigration. J'ai attendu. Le Dr R. rentrait tous les jeudis soirs et j'ai commencé à lui demander ce qu'il advenait de mes documents. Parfois, elle me disait que l'immigration s'en occupait. Je lui posais la question toutes les semaines. Parfois elle me disait qu'elle en avait assez, qu'elle leur remettrait mon permis de travail quand elle rentrerait.

Le 14 avril à midi, j'étais triste et je pleurais. Je lui ai dit: « Dr R., mon statut est menacé. Que se passe-t-il? » Elle a appelé quelqu'un au téléphone et a demandé ce qu'il advenait de mes documents et elle m'a dit qu'ils étaient en train de s'en occuper en inscrivant mon nom dans le journal. Je lui ai dit que ce n'était pas ainsi qu'il fallait faire. J'ai demandé au Dr Ruby de parler avec Akemi pour savoir comment faire les papiers. Elle a appelé Akemi et elle a fait les papiers pendant qu'Akemi était au téléphone.

**Le président:** Allons!

Maître Sinclair, je vais encore une fois interrompre votre cliente. Nous avons largement dépassé le temps imparti et nous accueillons un autre témoin à 10 heures.

Maître Sinclair, je vous demande à vous et à vos clientes d'attendre un instant. Je vais suspendre la réunion et je vous reviendrai dans une minute.

Merci.

La séance est suspendue.

• \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

•

• (1005)

**Le président:** Nous allons reprendre la séance.

Maître Sinclair, je tiens à vous remercier, vous-même et vos clientes, de vous être déplacés.

Mesdames, ce fut très éprouvant pour vous et, au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier. Il est possible que le comité désire vous revoir, mais je tiens tout de suite à vous remercier pour votre témoignage de ce matin. Merci beaucoup. N'oubliez pas que nous pourrions vous rappeler plus tard.

Merci beaucoup, maître Sinclair.

**M. Charles Sinclair:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Bienvenue au comité, madame Dhalla. Merci beaucoup. Vous comparez devant ce comité sur ce sujet.

Maître Levitt, je vais répéter ce que j'ai dit dans le cas des autres témoins. Vous êtes ici pour conseiller Mme Dhalla, si vous le désirez. Vous ne pouvez pas faire de déclaration ni poser de questions. Vous n'avez pas le droit de répondre aux questions. Cependant, nous sommes heureux de vous accueillir au comité et sentez-vous libre de conseiller votre cliente n'importe quand.

Madame Dhalla, vous avez 10 minutes, si vous le souhaitez, pour quelques remarques préliminaires. Merci beaucoup de vous être déplacée.

**Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, chers collègues, merci beaucoup d'avoir accepté ma demande de vous rencontrer ce matin. Le travail qu'entreprend ce comité est vital pour le développement de notre pays où règnent l'égalité, l'équité et la justice. D'ailleurs, c'est au nom de l'équité que je me trouve devant vous, aujourd'hui: équité pour celles qui ont formulé des allégations; équité envers tous les travailleurs étrangers qui peuvent prétendre être bien accueillis et bien traités dans notre pays; et équité pour toute personne ayant été accusée d'un acte illicite, comme c'est mon cas.

Je suis venue vous parler d'un problème qui échappe à tout contrôle, un problème fondé sur des allégations et des malentendus faux et sans fondement. La question a été politisée à outrance et l'on peut se demander ce qu'il est advenu de l'équité. Des journalistes de la presse écrite et de la presse électronique ont fait des topos à ce sujet et les partis politiques s'en sont servis pour donner dans le sensationnalisme, à des fins partisans.

Je vous laisse le soin d'imaginer ce que ça peut être de se retrouver au centre de tous ces récits, de voir sa réputation et sa conduite mises à mal sans avoir la possibilité de défendre équitablement son nom. Je vous laisse le soin d'imaginer ce qu'on ressent quand les valeurs et les croyances qui vous ont défini en tant qu'individu, en tant que personne — valeurs et croyances qui ont été promues par votre famille — sont remises en question.

Chers collègues, je suis ici pour tirer les choses au clair et veiller à ce que les faits soient connus, des faits qui ne sont pas fondés sur des allégations, mais sur des preuves.

Moi, Ruby Dhalla, affirme ne pas avoir employé Magdalene Gordo ni Richelyn Tongson. Moi, Ruby Dhalla, affirme ne pas avoir parrainé Magdalene ou Richelyn. Je n'ai pas payé de salaire à Magdalene ni à Richelyn. Je n'étais pas la personne pour qui Magdalene et Richelyn ont travaillé. Je n'ai jamais eu quoi que ce soit à faire du point de vue de l'immigration ou de l'emploi.

Il y a une chose que j'ai faite, cependant, c'est que j'ai appelé une agence pour ma mère qui avait besoin d'aide. C'est une très bonne amie qui m'avait donné le nom de cette agence. Après ce premier appel téléphonique, c'est ma mère et mon frère qui ont continué de communiquer avec l'agence.

Je me demande, comme beaucoup d'autres, pourquoi ces aides familiales dénoncent ce qui leur est arrivé 15 mois après les faits, après avoir quitté notre domicile en bons termes avec nous, du moins c'est ce que je croyais. Je ne connais pas leurs motifs, mais je tiens à vous affirmer, aujourd'hui, que je n'ai rien à cacher et que je n'ai rien fait de mal.

Voyons les allégations. Mme Gordo allègue ne pas avoir été payée pour son travail, mais quand on examine les preuves, on se rend compte que Mme Gordo a signé de sa main les reçus établissant qu'elle a bel et bien été payée. Elle a également signé une déclaration attestant qu'on ne lui devait plus rien.

Mme Gordo affirme avoir travaillé pendant trois semaines. Cependant, quand on examine la preuve, on s'aperçoit qu'elle a elle-même déclaré n'avoir travaillé que 11 jours.

Elle affirme que je lui ai retiré son passeport pendant deux semaines, même si elle n'a travaillé que 11 jours. Aujourd'hui, elle vous a affirmé n'avoir jamais donné son passeport. Ce que je peux vous dire, mes amis, c'est que pour les 11 journées durant lesquelles Mme Gordo dit avoir travaillé dans notre foyer, j'ai toutes les cartes d'embarquement prouvant où j'étais à différentes dates. Sur ces 11 jours, je n'en ai passé que trois chez moi et, sur ces trois jours dans la Région du Grand Toronto, j'ai été auprès de mes électeurs et au sein de ma collectivité.

Il est allégué que j'ai eu des contacts réguliers avec Mme Gordo, mais quand on examine l'ensemble de la preuve, quand on tient compte de mes cartes d'embarquement, on s'aperçoit que je n'étais même pas présente dans la RGT.

Toutes deux ont prétendu avoir déneigé à la pelle, mais, depuis cinq ans, ma mère engage un déneigeur qui a signé une déclaration écrite indiquant qu'il ne s'était jamais présenté chez nous alors que la neige avait été déblayée avant son passage.

Elles prétendent être allées faire le ménage à la clinique. Or, mon frère fait appel à un service de nettoyage professionnel qui fait le ménage de la clinique quotidiennement, et c'est le cas depuis l'ouverture de la clinique.

•(1010)

Mme Tongson dit que je lui ai retiré son passeport, mais elle a signé un document indiquant que c'est mon frère qui avait pris son passeport afin de la parrainer. Elle a aussi signé un reçu confirmant que c'est mon frère qui lui a rendu ce passeport. Le jour où le passeport lui a été rendu, je me trouvais à bord d'un avion, en route d'Ottawa à Toronto. Mme Tongson a daté le reçu en question.

À l'occasion d'une autre tentative visant à faire valoir ses revendications — et je me demande s'il a été question de ça —, Mme Tongson a essayé de se faire passer pour moi auprès de RHDC.

Il y a une dernière chose qui, je crois revêt une très grande importance et à propos de laquelle les gens se posent des questions. Nous avons jeté un coup d'oeil sur les articles parus à propos de Magdalene et de Richelyn, et certains affirment qu'elles sont au Canada illégalement. Je tiens cependant à vous signaler à vous tous, aujourd'hui, que l'agence a confirmé que Magdalene et Richelyn se trouvent légalement au Canada.

Après vous avoir exposé cette preuve, il est évident que moi, Ruby Dhalla, n'ai ni employé ni parrainé ces deux personnes. Afin de protéger le nom pour lequel j'ai travaillé très fort durant toute ma vie, j'ai personnellement demandé au Commissaire à l'éthique de faire enquête sur toute cette question et j'entends pleinement collaborer avec lui.

Je suis la fille d'une mère aimante et attentionnée qui a immigré au Canada. Tout comme ces aides familiales dont nous parlons aujourd'hui, ma mère est venue au Canada avec un rêve en tête et le désir de changer les choses. Comme bien d'autres Néo-Canadiens, elle a laissé derrière elle une bonne vie et c'est remplie d'espoir qu'elle est venue ici pour trouver une vie meilleure et un avenir meilleur pour ses enfants. Ma mère est venue au Canada sans un sou en poche et elle a travaillé et économisé chaque dollar pour assurer une bonne vie à sa famille et à ses enfants. Elle a surmonté toutes les difficultés auxquelles sont confrontés tant de Néo-Canadiens: apprendre l'anglais, trouver un emploi et apprendre un nouveau mode de vie. Elle s'est battue, elle a persévéré et elle a élevé deux enfants seule. Je me rappelle avoir vu, quand j'étais jeune, ma mère qui faisait tous les sacrifices nécessaires à notre bien-être à mon frère et à moi. Elle nous a enseigné les vertus de l'honnêteté, de l'intégrité et du respect.

Ma mère a elle-même travaillé pour des familles. Elle était aide familiale. Elle a été puéricultrice, et elle nous a ouvert des portes, à mon frère et à moi, des portes qui nous ont incroyablement servi depuis. Je crois que c'est en grandissant dans un quartier du centre-ville que j'ai appris que tout le monde mérite d'être traité avec respect et équité, qu'il s'agisse d'un pdg, d'un concierge ou d'un serveur.

Cette semaine, j'ai entendu les mots qui ont été employés pour décrire ma famille et j'aurais tant aimé que leurs auteurs connaissent un peu mieux notre histoire. J'ai appris à apprécier les gens non pas pour ce qu'ils sont à l'extérieur, mais pour ce qu'ils sont en dedans. C'est pour ça que toutes ces allégations sont loin de tout ce pour quoi ma famille et moi-même avons travaillé pendant tant d'années. Ma mère a été ouvrière d'usine. Elle a été aide soignante. Elle a été puéricultrice. Ma mère a connu toutes les vulnérabilités que connaissent les femmes immigrantes; je le sais, parce que l'ai ressenti et que je l'ai vécu par elle.

Trop souvent dans cette histoire les gens ont employé le mot « pouvoir » pour décrire ceux qui sont en politique, tandis qu'ils ont accolé le mot « vulnérable » aux aides familiaux. Cependant, tous ceux qui me connaissent, savent que, pour moi, la politique n'est pas

une affaire de pouvoir. Elle est un moyen pour moi d'aider ces mêmes femmes qui ont témoigné tout à l'heure. Il est question pour moi d'aider les femmes qui se battent pour être entendues, celles qui sont sans voix et sans pouvoir. Pour moi, la politique a tout à faire avec leurs espoirs et leurs rêves.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, chers collègues, mon parcours n'a pas été facile. Beaucoup de nous savent que la vie publique nous expose à un certain étalage de notre vie privée, mais c'est dans des situations comme celle-ci qu'on en découvre toute la portée. Le fait que notre maison, censée être notre sanctuaire, soit ainsi décrite en détail en public constitue une violation que je ne parviens même pas à décrire. Le fait que le dossier médical de votre mère soit décortiqué sur toutes les chaînes de télévision nationales, que son adresse personnelle et son numéro de téléphone, son sanctuaire privé soient ainsi révélés au monde entier constitue une intrusion.

Je n'aurais jamais imaginé qu'il se trouve un jour dans l'histoire politique du Canada où mon combat personnel, en vue d'abattre les obstacles qui s'opposent aux femmes, aux jeunes et aux immigrants, se retourne contre ma famille, moi-même, ma mère et mon frère.

•(1015)

Aucun Canadien et aucun de ceux et de celles qui nous regardent aujourd'hui ne doivent oublier que les politiciens sont aussi des personnes. Les politiciens sont des êtres humains qui ont des sentiments et des émotions. Il leur arrive, comme à tous les êtres humains, de commettre des erreurs. Je peux vous affirmer qu'il n'est pas facile, pour une jeune femme qui vit sous le regard du public, de gravir la pente qui est encore glissante pour les jeunes et les femmes en politique.

Bien que les allégations formulées contre moi soient fausses et sans fondement, je suis convaincue qu'il y a lieu d'apporter des réformes bien précises pour s'assurer que le programme des aides familiaux résidants protège à la fois les travailleurs et les employeurs. Je tiens à ce que vous sachiez tous que je suis déterminée à collaborer avec ce comité, à travailler avec ces femmes que nous venons juste de voir à la télévision, à collaborer avec les groupes militants et avec la Canadian Caregivers Association pour faire en sorte que ces réformes soient mises en oeuvre, pour s'assurer que les aides familiaux soient traités avec équité, tout comme les employeurs, et pour que l'équité soit généralisée. Je suis intimement convaincue que telle est la façon canadienne de faire.

Laissez-moi vous dire, pour conclure, que tous ceux et toutes celles qui ont franchi le seuil de mon foyer ont toujours été traités avec amour, compassion et respect. C'est pour ça que la dernière semaine a été tellement difficile. J'ai cependant beaucoup de chance que de nombreux électeurs de Brampton-Springdale, des amis, des collègues du caucus et bien des Canadiens m'aient appelé, envoyé des courriels ou écrit. Je tiens à leur dire, à tous, que leurs mots d'encouragement m'ont soutenue et qu'ils m'ont donné la force nécessaire de continuer pour faire en sorte que les faits, la vérité et les preuves soient révélés.

La députée, la fille, la soeur et la Canadienne que je suis tient, encore une fois, à vous remercier de lui avoir donné l'occasion de comparaître de nouveau devant vous. J'espère que, grâce à notre collaboration, nous parviendrons à garantir l'équité pour tous, pour tous les Canadiens.

Merci.

•(1020)

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Vous avez parlé de certains documents. Envisagez-vous de les remettre au greffier à la fin de la séance?

**Mme Ruby Dhalla:** Oui, c'est ce que je ferai.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous connaissons les règles.

Mme Mendes a sept minutes.

**Mme Alexandra Mendes (Brossard—La Prairie, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, madame Dhalla Ruby. Merci beaucoup de nous avoir fait part de votre version des faits aussi franchement. Je crois que cela clarifie beaucoup de choses.

À votre connaissance, faites-vous l'objet d'une plainte officielle ou d'une enquête relativement à ces allégations?

**Mme Ruby Dhalla:** Non, à l'exception de tous les sous-entendus et de toutes les allégations qui ont été mentionnés dans les journaux.

**Mme Alexandra Mendes:** À votre connaissance, est-ce que des membres de votre famille font l'objet d'une plainte ou d'une enquête officielle relativement à ces allégations?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. À part ce qui a été écrit dans les journaux, il n'y a rien.

**Mme Alexandra Mendes:** Madame Dhalla, avez-vous signé un contrat de service quelconque avec Mme Taniguchi ou avec Mme Gordo ou Mme Tongson?

**Mme Ruby Dhalla:** Non.

**Mme Alexandra Mendes:** Merci.

Madame Gordo prétend que vous avez payé Lyda Alvarez, sous la table, le 1<sup>er</sup> février 2008. Pouvez-vous nous donner le détail de ce paiement?

**Mme Ruby Dhalla:** Le 1<sup>er</sup> février était un vendredi. C'était une journée consacrée à ma circonscription. J'aimerais savoir à quelle heure, selon elle, ce paiement a été fait, parce que je m'occupais de mes rendez-vous au bureau de circonscription.

J'ai vu la première aide familiale en sortant. Je venais de me lever et je descendais les escaliers. Ma mère lui a remis un châle, comme cadeau de départ, mais ce n'est pas moi qui l'ai descendu. C'est ma mère qui lui a donné le châle. Je lui ai dit au revoir. Elle m'a demandé de prendre une photo avec moi et je lui ai donné mon accord. Elle a pris la photo. Je suis remontée, me suis changée et suis allée directement à mon bureau où une journée remplie de rendez-vous m'attendait. J'ai les documents pour vous le prouver.

**Mme Alexandra Mendes:** Madame Dhalla, avez-vous engagé Mme Gordo ou Mme Tongson? Est-ce que vous qui les avez engagées?

**Mme Ruby Dhalla:** Non, je ne les ai pas engagées. Je ne les ai pas interviewées et je ne les ai pas employées, je ne les ai pas parrainées non plus.

**Mme Alexandra Mendes:** Avez-vous déjà demandé à Mme Gordo ou à Mme Tongson de déneiger à la pelle?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. Sur les 11 jours où la première aide familiale a travaillé chez nous, je n'ai passé que trois jours à la maison. J'ai des cartes d'embarquement, comme je le disais, pour prouver que je n'étais pas présente dans la Grande Région de Toronto.

Quand je suis dans la GRT, je suis très occupée à mon bureau de circonscription qui est ma première priorité. Je suis très occupée au sein de la communauté.

Pour ce qui est de la troisième aide familiale qui, je crois, a travaillé pendant trois mois, je n'ai passé qu'une dizaine de jours chez moi durant ce laps de temps. J'ai donc été très choquée par les allégations qu'elle a formulées contre moi personnellement, parce que je n'étais même pas présente en ville.

**Mme Alexandra Mendes:** Madame Dhalla, avez-vous déjà insisté pour que Mme Gordo ou Mme Tongson astique les planchers à quatre pattes?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. Pour tout vous dire, chaque fois que je suis dans la région de Toronto, je suis très occupée à mon bureau de circonscription où je reçois mes électeurs. Je quitte généralement ma maison vers 8 h 30 ou 9 heures et il m'arrive de ne pas rentrer avant 23 heures si je participe à des cocktails. Les week-ends, elles n'étaient jamais là, mais même les week-ends, il m'arrive d'assister à une trentaine d'événements sociaux.

**Mme Alexandra Mendes:** Avez-vous déjà demandé à Mme Gordo ou Mme Tongson de shampooiner les tapis?

**Mme Ruby Dhalla:** Non, je n'ai jamais fait ça. D'ailleurs, tout le rez-de-chaussée de notre maison est en parquet.

**Mme Alexandra Mendes:** Mme Gordo et Mme Tongson ont toutes deux allégué que vous leur aviez demandé de faire le ménage de l'appartement de votre cousine. Pouvez-vous le confirmer ou le nier?

**Mme Ruby Dhalla:** Je suis un peu surprise. Quand je suivais leur témoignage, tout à l'heure, je crois les avoir entendu déclarer que ma cousine avait préparé un repas, à son appartement, pour moi-même et pour l'aide familiale. Malheureusement, à cause de mon horaire chargé, je n'ai jamais été en mesure de rendre visite à ma cousine, à son appartement.

**Mme Alexandra Mendes:** Madame Dhalla, avez-vous déjà demandé à Mme Gordo ou à Mme Tongson de laver les voitures de votre famille?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. Les voitures et les véhicules que nous avons sont tous nettoyés au lave-auto. Encore une fois, je n'ai jamais demandé cela. Je n'avais que peu de contact avec les aides familiales.

• (1025)

**Mme Alexandra Mendes:** Avez-vous déjà demandé à Mme Gordo ou à Mme Tongson d'aller faire le ménage de l'appartement de votre cousine Sonia?

**Mme Ruby Dhalla:** Non.

**Mme Alexandra Mendes:** Avez-vous déjà demandé à Mme Gordo ou à Mme Tongson de vous remettre leur passeport ou d'autres papiers?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. Je suis d'ailleurs un peu confuse face à tous ces récits. La première fois que j'ai eu vent de ces allégations, par le journaliste du Toronto Star, il a d'abord été question du fait que, selon l'intéressée, j'avais conservé le passeport de Mme Gordo pendant deux semaines. Aujourd'hui, dans le témoignage qu'elle a rendu sous serment, Mme Gordo a déclaré ne m'avoir jamais remis son passeport. Je ne sais donc pas quelle version est la bonne, c'est-à-dire si elle affirme ou prétend que son passeport a été retenu pendant deux semaines ou si elle dit, au contraire, que je ne l'ai jamais eu en main.

En fait, durant les 11 jours d'emploi de Mme Gordo, je n'ai été présente dans la Grande Région de Toronto que trois jours.

**Mme Alexandra Mendes:** Merci.

On ne vous a donc remis aucun papier?

**Mme Ruby Dhalla:** Aucun.

**Le président:** Madame Minna.

**L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.):** Merci monsieur le président.

Bonjour, madame Dhalla. Je suis heureuse de vous voir.

Vous avez dit quelque chose dans votre témoignage qui a retenu mon attention. Vous avez dit que Mme Tongson avait essayé de se faire passer pour vous au téléphone auprès de quelqu'un de RHDCC. Pourriez-vous nous en dire plus?

**Mme Ruby Dhalla:** C'est incident s'est produit pendant que je me trouvais à Ottawa et qu'il n'y avait personne à la maison. En notre absence, Mme Tongson avait répondu au téléphone. Environ une heure plus tard, mon frère a reçu un appel téléphonique, à titre d'employeur. Mme Mendes voulait savoir qui était l'employeur et si vous examinez les documents, vous verrez que mon nom n'apparaît nulle part à ce titre; c'est celui de Neil Dhalla, Neil Dhalla a reçu un appel de RHDCC lui demandant s'il avait une sœur. « Oui, j'en ai une », a-t-il répondu. Son interlocutrice lui a alors dit « Je m'en doutais, parce qu'une personne à l'accent philippin a répondu au téléphone quand j'ai appelé chez vous en disant qu'elle était votre sœur ».

Je crois que cela a été documenté par RHDCC. Mon frère devrait recevoir ces documents. J'aurais d'ailleurs espéré les avoir avant de rencontrer le comité aujourd'hui, mais nous ne les avons pas reçus du ministère. Dès que nous les aurons en main, j'espère qu'ils confirmeront que quelqu'un s'est fait passer pour moi et que je pourrai communiquer ces documents aux membres du comité.

**L'hon. Maria Minna:** Je veux revenir très rapidement sur deux autres choses.

Il est très clair, d'après ce que vous avez déclaré, que Mme Gordo ne vous a remis aucun papier. Mme Tongson a prétendu que, le 15 mars, elle vous a remis tous ses papiers, à vous, Ruby Dhalla, et que vous les avez conservés pendant deux semaines. Pourriez-vous nous préciser ce qu'il en est dans le cas de Mme Tongson?

Voilà pour ma première question. Je vais poser tout de suite la seconde, parce qu'il semble que je vais manquer de temps pour cette série.

**Le président:** Vous avez 30 secondes pour répondre.

**L'hon. Maria Minna:** Ne vous inquiétez pas; répondez à la question et je vous en poserai d'autres plus tard.

**Mme Ruby Dhalla:** Mme Gordo a commencé par dire que j'avais conservé son passeport pendant deux jours, puis aujourd'hui...

**L'hon. Maria Minna:** Excusez-moi, mais ma question concerne Mme Tongson.

**Mme Ruby Dhalla:** Certes, mais dans son témoignage, Mme Gordo a changé de version aujourd'hui et elle a dit qu'elle ne m'avait jamais remis de passeport. Madame Tongson, qui a dit que j'avais eu les passeports en main, a en fait signé un document, que je remettrai en preuve au comité, déclarant, je vous le lis:

Moi, Richelyn Tongson, travaille [...] à 1078, Haydon Bridge Court [...] ai remis [...] mes papiers et mon passeport au Dr Neil Dhalla...

**L'hon. Maria Minna:** Quand ce document a-t-il été signé? Pourriez-vous nous donner la date?

**Mme Ruby Dhalla:** Non, mais c'est un document qui a été signé au moment où elle a reçu les papiers:

Mon passeport et tous mes papiers m'ont été remis le 29 mai à 19 h 20 par le Dr Neil Dhalla.

Je ne comprends pas cette confusion au sujet de ce témoignage et des allégations formulées par les aides familiales.

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Monsieur St-Cyr.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Merci, monsieur le président.

Merci, madame Dhalla, d'être présente aujourd'hui.

Si je comprends bien, vous affirmez ne pas avoir été l'employeur direct de ces personnes. Cependant, manifestement, vous êtes bien au courant de ce qui se passe. Vous avez documenté une série de preuves qui, à votre avis, établissent ce que vous avancez. Vous admettez quand même que cela se passait chez vous. Par conséquent, j'imagine que, normalement, en bonne personne responsable, vous étiez quand même le moins au courant de ce qui se passait chez vous.

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Pour vous dire honnêtement, je suis une femme très occupée. Beaucoup de mes amis et de membres de ma famille qui connaissent... Je n'ai même jamais été à l'appartement de ma cousine dont elle est propriétaire depuis longtemps. Je n'ai pas eu beaucoup de contact avec les aides familiales.

Pour être honnête, je dois dire que ma mère passe le plus clair de son temps seule à la maison. À l'occasion des rares contacts que j'ai eus avec ces femmes, j'ai constaté que ma mère restait couchée sur le sofa à regarder la télévision, tandis que l'aide familiale était allongée sur l'autre sofa, à côté d'elle, en train de regarder la télé également. J'ai souvent vu, chez moi, les rares fois où j'ai eu des contacts... Habituellement, c'est l'aide familiale qui doit s'occuper de la personne ayant besoin d'aide, mais ma mère préparait elle-même son repas. Elle faisait même à manger pour l'aide familiale.

Quant à la façon dont elles ont été traitées, toutes leurs allégations m'ont beaucoup surprise, parce qu'elles étaient traitées avec amour, compassion, attention et respect. Tous ceux qui sont venus chez moi pourront en témoigner.

• (1030)

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Je sais bien que vous menez une vie chargée. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est le cas des 12 députés assis autour de cette table. Vous parlez de votre sanctuaire, de votre maison; vous devez donc être un peu au courant de ce qui se passe.

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Malgré le peu de contact que j'ai eu avec elles, j'estime qu'elles ont été traitées avec amour, attention et respect. Je ne les ai ni employées ni parrainées.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Les personnes qui ont témoigné nous disent avoir été payées en argent comptant pour les services rendus. Est-ce exact?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Oui.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** On nous a parlé de montants, dans certains cas, de plus de 3 500 \$. Qu'est-ce qui vous a amené, vous ou votre frère, l'employeur, peu importe qui, à payer comptant des travailleurs?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Je ne les ai ni employées ni parrainées. Vous constaterez, d'après tous les reçus et toute la documentation, que c'est ma mère qui a fait les paiements. Je peux vous expliquer, parce que je me suis renseignée, pourquoi elle a agi ainsi. Les aides familiales ne voulaient pas de chèques, parce qu'elles n'ont pas de compte en banque. J'ai entendu la question au sujet de Mme Gordo qui aurait été payée après être partie. La raison pour laquelle elle a été payée après son départ et pas le jour même, c'est qu'elle avait réclamé du liquide et que ma mère n'avait pas la somme nécessaire sur elle. Ma mère avait proposé à ce femmes de les rémunérer par chèque, mais elles avaient refusé.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Vous affirmez donc que vous les avez payés comptant à leur demande. Cela n'a-t-il pas sonné une alarme chez vous ou chez qui que ce soit de votre famille? Cela ne posait-il pas problème que des travailleurs exigent d'être payés comptant?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Je dois revenir à ce que j'ai dit dans ma première déclaration. En réalité, je n'étais pas leur employeuse et je ne les ai pas parrainées. Je ne leur ai jamais remis de paiement. Si vous examinez tous les reçus que j'ai en ma possession, et que je pourrais remettre au comité, vous constateriez que chacun porte l'écriture de ma mère et stipule que le paiement a été fait par Mme Tavinder Dhalla. Ces reçus ont aussi été signés par les aides familiales.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** C'est bien.

Lors de votre exposé, vous avez parlé de l'importance d'améliorer nos lois et de changer nos politiques pour mieux protéger ces personnes. L'une des propositions sur laquelle le comité s'est prononcé, et qu'il a souvent entendue lors des consultations, visait à permettre de rembourser les personnes escroquées par des agences de recrutement qui chargent des frais illégaux. On nous a souvent proposé que les personnes ayant dû payer des frais de recrutement auprès d'agences — qui sont souvent à l'étranger, donc difficilement contrôlables — puissent se faire d'abord rembourser par leur employeur, qui est la personne la plus près, et qu'ensuite, l'employeur se fasse rembourser par l'agence avec laquelle il a fait affaire. Cela améliorerait la possibilité de se faire rembourser quand on a été escroqué. Seriez-vous d'accord sur une telle mesure?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Bien des réformes s'imposent, malheureusement...

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Mais êtes-vous d'accord sur cette mesure spécifique?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** C'est une idée à explorer. Il faudrait que je l'examine davantage. En ce qui me concerne, avant ce problème, j'avais été saisie d'un certain nombre de recommandations émanant d'associations et de défenseurs des aides familiaux qui voulaient que

je fasse des recommandations à ce comité et à notre caucus des femmes libérales. C'est ce que j'espère faire.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Quand un employeur fait affaire avec une agence, ne pensez-vous pas qu'il devrait partager le risque, assumer la responsabilité? Si cette agence se livre à des actes illégaux, l'employeur qui a fait le choix conscient de faire affaire avec elle ne doit-il pas être également tenu responsable? Les gens qui viennent de l'autre bout de la planète et qui ont fait affaire avec des agences qui n'ont peut-être même pas de siège social au Canada n'ont aucun recours, s'ils ont été escroqués dans leur pays d'origine. Si l'employeur local partageait la responsabilité, ces gens auraient des recours.

Ne pensez-vous pas que ce serait une bonne idée?

• (1035)

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** J'estime très important d'adopter des règlements et des mesures qui permettraient de protéger, d'abord et avant tout, les travailleurs, mais aussi les agences et les employeurs. Avec tout ce scénario politique dont nous sommes les acteurs, avec tous ces récits qui ont tourné au sensationnalisme, uniquement sur la foi d'allégations, beaucoup d'employeurs m'ont appelé, ou m'ont envoyé des courriels pour me dire qu'eux aussi sont victimes de ce genre de chose. L'occasion est belle d'aller au-delà de cette affaire qui a été dramatisée pour se mettre à l'écoute des centaines d'autres personnes qui se sont plaintes et qui réclament un système efficace et juste.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** C'est quand même...

Puis-je disposer de cinq secondes supplémentaires?

[Traduction]

**Le président:** Non, monsieur St-Cyr.

Avant de céder la parole à Mme Mathysen, madame Dhalla, vous avez parlé de notes dans votre déclaration d'ouverture. Pourriez-vous faire remettre ces déclarations écrites au greffier?

**Mme Ruby Dhalla:** Je remettrai sans faute tous les documents disponibles, monsieur le président.

**Le président:** Merci.

Madame Mathysen, pour sept minutes.

**Mme Irene Mathysen:** Merci, monsieur le président, et merci à vous, madame Dhalla.

Vous avez fait allusion à des allégations et à des sous-entendus, aux motifs politiques et journalistiques de certains, et je voudrais savoir exactement ce que vous entendez par là. Sur quoi fondez-vous votre théorie selon laquelle certains obéissent à des motifs qui ne sont peut-être pas tous légitimes?

**Mme Ruby Dhalla:** Merci de me poser cette question.

La raison pour laquelle toute cette affaire a été si difficile et si blessante pour moi et toute ma famille, c'est qu'elle est contraire à tout ce que j'ai défendu personnellement.

En général, quand les employés et les employeurs, comme tous les êtres humains, ont des différends, ils en parlent sur le moment ou tout de suite après le départ, et l'employeur a ainsi une idée de la raison pour laquelle l'employé était mécontent, à moins que celui-ci ne se plaigne d'une façon ou d'une autre.

Dans ce cas, les trois aides familiales ont formulé la même plainte 15 mois après et les dates en question me visent personnellement. Ce sont des heures et des dates auxquelles je n'étais même pas présente en ville. Nous savons tous que la rencontre entre le ministre Fonseca et le ministre Wynne a eu lieu le 25 avril. Ce n'est pas le seul cas dont il a été question, puisqu'il y en a eu 29 autres. Le 26, il y a eu une rencontre avec le ministre Jason Kenney. Je ne sais pas comment celle-ci s'est déroulée. Je ne sais pas qui était présent à cette rencontre, mais ce que je sais, c'est que j'ai vu M. Kenney le 26, à l'occasion d'un défilé Vaisaiki où il était en compagnie de mon adversaire conservateur. Il était également accompagné de membres de son personnel. Je ne sais donc pas qui a participé aux réunions qui ont eu lieu ensuite.

On ne sait pas qui a été en contact avec qui. D'après les déclarations du ministre Kenney à l'émission *Question Period* de CTV, qui ont été reprises et documentées dans d'autres topos, surtout dans le *Globe and Mail*, il est très clair que des fonctionnaires du ministère ont promis à ces trois femmes, ou à ces deux femmes — je ne sais pas combien il y en avait — que le temps passé à la résidence des Dhalla serait comptabilisé dans le calcul du temps nécessaire à l'obtention de leur statut de résidente permanente.

Aujourd'hui, quand on leur a demandé si elles avaient rencontré le ministre Kenney ou des fonctionnaires du ministère, elles ont nié avoir rencontré des fonctionnaires. Donc, je ne sais pas pourquoi M. Kenney, ministre —

**M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC):** J'invoque le Règlement.

Si vous faites des affirmations, Ruby, assurez-vous qu'elles sont vraies.

**Mme Ruby Dhalla:** Je suppose. Elle m'a demandé mon avis et je ne fais que le donner.

**Le président:** Ce n'est pas un Rappel au Règlement.

Poursuivez-vous, madame Dhalla.

**Mme Ruby Dhalla:** Merci.

Je ne sais pas. D'un côté, le ministre Kenney dit que des fonctionnaires les ont rencontrées et leur ont donné la garantie qu'elles obtiendraient leur résidence permanente, mais ces femmes disent qu'elles n'ont vu personne. Personnellement j'espère très sincèrement — je ne connais pas tous les faits et je ne suis sûre de rien — que mon nom et celui de ma famille ne sont pas utilisés d'une façon quelconque pour que des gens obtiennent la résidence permanente au Canada. Les députés que nous sommes veulent tous aider les Canadiens, nos électeurs, mais je suis certaine que tout le monde, tout comme moi, se sentirait victimisé si notre nom était exploité.

• (1040)

**Mme Irene Mathysen:** Merci.

Tout employeur trouvé coupable d'avoir mal traité un aide familial, d'avoir enfreint la loi ou transgressé les droits de la personne encourt une peine d'emprisonnement ou une amende, ou les deux. Devrait-on poursuivre de tels employeurs avec toute la force de la loi?

**Mme Ruby Dhalla:** J'estime qu'il incombe à chaque citoyen canadien, peu importe de qui il s'agit, d'obéir à la loi.

**Mme Irene Mathysen:** Ces employeurs devraient-ils être poursuivis?

**Mme Ruby Dhalla:** Ils devraient soumis à l'application régulière de la loi dont l'issue, qu'elle soit décidée à la faveur d'une procédure légale ou de tout autre recours approprié, devrait être respectée.

**Mme Irene Mathysen:** Vous avez mentionné des documents. Vous êtes en possession d'une déclaration que vous dites avoir été signée par Mme Tongson. A-t-elle elle-même écrit ce document ou l'a-t-elle simplement signé?

**Mme Ruby Dhalla:** Elle l'a signé.

**Mme Irene Mathysen:** Qui l'a écrit?

**Mme Ruby Dhalla:** Ma mère.

**Mme Irene Mathysen:** Est-ce habituel? Pourquoi faire signer un tel document?

**Mme Ruby Dhalla:** Tous ceux qui connaissent ma mère savent qu'elle est très méticuleuse dans ses affaires. Elle est très rusée, parce qu'elle a du vécu. Toute personne venant travailler chez nous se voit remettre une documentation complète sur les transactions conclues. Il est heureux, quant à moi, que grâce au zèle et au sens de l'organisation de ma mère, nous ayons conservé ces documents prouvant que Mme Tongson a remis son passeport à mon frère et que celui-ci lui a ensuite rendu.

**Mme Irene Mathysen:** Pourquoi avez-vous remis votre dossier au Commissaire à l'éthique?

**Mme Ruby Dhalla:** Je l'ai envoyé au Commissaire à l'éthique, Irene, parce que je crois vraiment dans la transparence. Je crois dans la reddition de comptes. Tout ce que je peux vous dire, du fonds des tripes aujourd'hui, c'est que ces femmes qui viennent de s'exprimer sont celles-là même que j'ai essayé d'aider.

Il y a une raison pour laquelle, d'après les statistiques, il n'y a que 22 p. 100 des femmes au Parlement. Il y a une raison pour laquelle elles sont encore moins nombreuses quand on considère les femmes d'autres origines ethniques et surtout les jeunes femmes.

Je me suis fait la championne de certaines initiatives dans ma circonscription. J'ai créé des organisations visant à outiller les femmes pour qu'elles puissent parler de violence familiale. J'ai créé le Conseil consultatif des jeunes de Brampton-Springdale pour favoriser l'autonomie des jeunes, pour leur permettre d'avoir une voix.

Ce sont ces femmes que j'essaie d'aider et pour qui j'ai consacré toute ma carrière et ait sacrifié ma vie. C'est pour cela, Irene, que j'ai soumis mon dossier au Commissaire à l'éthique, parce que je veux m'assurer, au nom de la vérité, que mon bureau et mon personnel ne sont pas utilisés à des fins détournées, de quelque façon que ce soit. C'est mon frère qui a été l'employeur. Nous avons la capacité, à notre bureau, d'aider les gens. Les électeurs viennent nous voir pour nous faire part de leurs problèmes. Une agence extérieure a été appelée. J'espère donc que le Commissaire à l'éthique va faire enquête dans cette affaire pour laver mon nom.

**Le président:** J'ai peur que votre temps soit écoulé, madame Mathysen.

Merci, madame Dhalla.

Monsieur Dykstra.

**M. Rick Dykstra:** Merci, monsieur le président.

C'est toute une affaire que nous vivons, en ce qui nous concerne et en ce qui me concerne. Ruby, au nom des députés de ce côté-ci de la table et au nom du gouvernement, je tiens à vous dire que nous sommes tous conscients des difficultés que vous traversez.

Sachez que notre intention ici consiste simplement à veiller à ce que les recommandations qui seront formulées par ce comité et à ce que le travail que nous faisons ici débouchent sur des résultats satisfaisants pour tous ceux et toutes celles qui viennent au Canada dans l'espoir d'y acquérir la citoyenneté, convaincus que notre Charte des droits et libertés leur permettra d'obtenir ce qu'ils n'ont pas réussi à avoir dans leur pays.

Je tenais à bien préciser cela, parce qu'une de mes préoccupations... J'ai écouté ce que vous avez vécu ces derniers jours, et j'ai évidemment beaucoup lu à ce sujet. Je dois vous dire que je trouve très malheureux qu'une des choses qu'en réaction à tout cela vous ayez cherché à donner l'impression, du moins sous l'angle des communications, qu'il s'agit d'une chasse aux sorcières.

Je suis le secrétaire parlementaire de ce ministère et je prends cela personnellement. Je ressens donc un peu ce que vous êtes en train de traverser. J'aimerais que vous compreniez que ce ministre, ce secrétaire parlementaire, ce côté-ci de la table et notre gouvernement n'ont absolument pas l'intention de mener le genre de campagne que vous avez suggérée. Je tenais à ce que cela soit très, très clair d'entrée de jeu.

Une chose que je tiens à bien préciser... Même dans vos premières remarques, vous avez dit que vous aviez demandé à comparaître devant ce comité. Ce n'est pas le cas. C'est nous qui vous avons demandé de venir. Je voulais que ce soit clair. Je sais que vous essayez de maîtriser la communication ...

• (1045)

**Mme Ruby Dhalla:** Excusez-moi, mais je l'ai demandé pour aujourd'hui.

**M. Rick Dykstra:** ... et comme vous et moi avons siégé à de nombreux comités ensemble, je suis conscient de votre capacité sur le plan des communications. Je tenais simplement à ce que cela soit clair. Nous essayons, ici, de mettre les faits au jour. Le simple fait que vous affirmiez être venue ici à votre demande —

**Mme Ruby Dhalla:** Excusez-moi, j'ai dit « aujourd'hui ».

**M. Rick Dykstra:** Parfait. Très bien. Merci.

Je vais vous poser une question au sujet de l'amélioration du système et je prendrai ce que vous dites au pied de la lettre. Quand vous avez eu vent que ces allégations allaient être formulées publiquement, pourquoi n'êtes-vous pas alors allée voir le Commissaire à l'éthique? Pourquoi avez-vous attendu que tout cela devienne public pour demander son intervention ou même informer votre parti de ce qui se passait?

**Mme Ruby Dhalla:** Tout d'abord, Rick, je tiens à vous remercier pour vos remarques. Vous faites parties de ceux d'en face et pour qui j'ai beaucoup de respect. Nous travaillons en étroite collaboration tous deux depuis mon élection.

J'ai deux choses à dire. D'abord, vous avez dit que vous vouliez effectuer certaines réformes. C'est là une chose dans laquelle je crois beaucoup. Le pays est obsédé par l'affaire Dhalla, mais il y a des milliers d'autres travailleurs vulnérables — nous ne devons pas nous perdre de vue — qui vivent des situations qui sont sans doute réelles et qui doivent être corrigées, après avoir été confirmées.

J'ai eu vent de ces allégations pour la première fois 15 mois après que ces femmes aient quitté ma maison, des femmes avec qui j'avais eu peu de contacts auparavant, par un journaliste du Toronto Star, il y a environ une semaine — pas même une semaine, d'ailleurs, mais cinq ou six jours — avant que toute cette affaire n'éclate dans la presse.

**M. Rick Dykstra:** Je vais vous demander...

**Le président:** Monsieur Kykstra, laissez-la terminer.

**Mme Ruby Dhalla:** Ce journaliste, Rick, était en quête de preuves. Il me posait des questions par courriel qui me concernaient directement, affirmant que je possédais la clinique, que c'était ma maison. Tout tournait autour de Ruby, parce que toutes les allégations étaient dirigées contre moi. Nous avons alors demandé la possibilité de présenter les faits tels qu'ils étaient à ce journaliste, parce qu'il s'agissait uniquement d'allégations, que tout était faux, que tout rien n'était corroboré. Vous savez tout aussi bien que moi, Rick: quand on est dans la vie publique, les gens peuvent dire tout ce qu'ils veulent...

**M. Rick Dykstra:** Bien sûr.

**Mme Ruby Dhalla:** ... et j'ai donc fourni —

**M. Rick Dykstra:** Je ne le nie pas. Je ne le nie pas.

**Mme Ruby Dhalla:** Excusez-moi, je vous raconte les choses telles qu'elles sont, Rick.

**M. Rick Dykstra:** Je sais, mais j'ai sept minutes. Vous devez accélérer.

**Mme Ruby Dhalla:** Nous lui avons donc remis l'information qui, selon moi, était suffisante pour réfuter toutes ces allégations, parce que nous avions les documents nécessaires.

**M. Rick Dykstra:** Ce que vous dites, c'est que vous avez répondu à des questions d'un journaliste, et plus rien ensuite.

**Mme Ruby Dhalla:** Non, parce qu'il s'agissait d'allégations.

**M. Rick Dykstra:** Ça va.

Très rapidement, c'est une copie de la demande de permis de travail. Elle est en ligne. Vous la voyez. Il s'agit d'un document public. Votre mère a rempli la partie du haut. Mme Tongson a rempli la partie la concernant. Votre frère a rempli cette partie.

Est-ce votre écriture?

**Mme Ruby Dhalla:** Je n'ai jamais vu ce document, excusez-moi.

Non, ce n'est pas mon écriture.

**M. Rick Dykstra:** Très rapidement encore, vous avez notamment dit que ces deux femmes ne sont pas ici illégalement. Je ne remets pas cette information en question, pas plus que le ministre de l'Immigration. Cependant, le problème, c'est qu'elles ont travaillé illégalement à la résidence de votre mère. C'est là qu'est tout le problème. Comprenez bien que l'enjeu dans ce dossier, c'est qu'elles travaillaient illégalement chez vous.

**Mme Ruby Dhalla:** Rick, ce n'est pas moi l'employeuse et je ne les ai pas parrainées.

**M. Rick Dykstra:** Mais vous vivez dans cette maison.

**Mme Ruby Dhalla:** J'y suis occasionnellement, c'est vrai.

**M. Rick Dykstra:** C'est votre lieu de résidence.

**Mme Ruby Dhalla:** Effectivement, j'y suis occasionnellement.

**M. Rick Dykstra:** Mais c'est bien votre lieu de résidence?

**Mme Ruby Dhalla:** Oui.

**M. Rick Dykstra:** Merci.

Nous allons maintenant aller très vite. Avez-vous parlé avec Agatha Mason d'Intercede à ce sujet?

**Mme Ruby Dhalla:** Merci beaucoup, Rick, parce que je tiens à expliquer ce qui s'est passé.

J'ai appris, après le début de cette affaire, qu'Intercede est une agence qui assiste les aides familiaux. J'ai reçu un appel de l'agence Intercede au sujet d'un passeport, comme cela a été indiqué publiquement. Cet appel a été réclamé et organisé par Mme Tongson elle-même. Lors de cet appel à mon bureau d'Ottawa, Mme Tongson et la représentante d'intercede ont été informées qu'elles devaient communiquer avec l'employeur, c'est-à-dire mon frère. J'ai d'abord reçu cet appel téléphonique et je l'ai redirigé vers la personne appropriée, un peu comme ce qui se passe quand un gamin décroche le téléphone à la maison, puis le passe à son père ou à sa mère.

**M. Rick Dykstra:** Il n'y a donc jamais eu d'échange autre que pour rediriger l'appel. C'est la seule conversation que vous ayez eue?

• (1050)

**Mme Ruby Dhalla:** À ce que je me souviens, j'ai reçu cet appel téléphonique que j'ai redirigé vers mon frère, l'employeur.

**M. Rick Dykstra:** Merci.

Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** C'est terminé.

À partir de maintenant, chaque caucus dispose de deux minutes, ce qui veut dire une question.

Madame Minna.

**L'hon. Maria Minna:** Merci, monsieur le président.

Merci pour cette précision au sujet de la discussion avec Intercede qui prétend que vous étiez en possession du passeport et qui dit être venu vous voir.

Je vais vous poser une autre question. L'agence que vous avez consultée pour faire venir une bonne a dit qu'elle avait traité uniquement avec vous. Est-ce que le cas?

**Mme Ruby Dhalla:** Laquelle?

**L'hon. Maria Minna:** Celle que vous avez appelé pour obtenir des recommandations affirme qu'elle a uniquement traité avec vous. Est-ce le cas?

**Mme Ruby Dhalla:** Non. C'est moi qui ai effectué le premier contact. La femme de l'agence m'a rappelé ensuite plusieurs fois, je ne me rappelle pas combien, mais quelques fois. Je l'ai réorienté vers ma mère et mon frère. Ce sont eux qui, par la suite, ont traité avec l'agence.

Madame Minna, puis-je parler de cette question du passeport et d'Intercede? Je rappelle que la femme de l'agence a clairement déclaré, dans un document signé, qu'elle avait reçu le passeport du Dr Neil Dhalla.

**L'hon. Maria Minna:** Mme Gordo prétend vous avoir d'abord parlé de son intention de partir. Vous rappelez-vous cette conversation?

**Mme Ruby Dhalla:** Le jour où Mme Gordo a démissionné, je n'étais même pas à la maison.

Mme Gordo a affirmé aujourd'hui qu'elle a commencé à travailler quelques jours avant mon anniversaire. Mon anniversaire tombe le 18 février. Mme Gordo a commencé à travailler le 4 février et, ce jour-là, j'étais à Ottawa où je passais la semaine. Il y a donc, malheureusement, beaucoup d'incohérence dans tous ces faits et toutes ces allégations.

**L'hon. Maria Minna:** Pendant ce temps, étiez-vous au courant que ces femmes se plaignaient ou qu'il y avait des problèmes à la maison? Vous est-il arrivé, pendant tout le temps où ces femmes ont travaillé...?

**Mme Ruby Dhalla:** D'après les contacts que j'avais avec elles, d'après ce que m'en disait ma mère, elle qui leur a fait si souvent la cuisine —

**L'hon. Maria Minna:** Je parle de ces femmes. Excusez-moi de vous interrompre. Nous manquons de temps. Est-ce qu'elles se sont plaintes auprès de vous, pendant que vous étiez chez vous?

**Mme Ruby Dhalla:** Pas à moi et je peux vous affirmer une chose, sans équivoque: elles ne l'ont fait ni auprès de ma mère, ni auprès de mon frère. Il y a même des aides familiales qui ont accompagné ma mère aux concerts. Ma mère leur payait le billet pour se faire accompagner, parce qu'elle était souvent seule, tant mon frère et moi sommes extrêmement pris par notre travail.

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Monsieur St-Cyr.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Merci, monsieur le président.

Madame Dhalla, dans le cadre de ma question précédente, je vous ai demandé quelle était votre position face à une possibilité, à une demande qui nous été faite fréquemment lors de nos audiences et qui vise à rendre responsables les employeurs qui font des affaires avec des agences de recrutement, afin d'aider les personnes qui auraient été escroquées par ces agences à récupérer plus facilement leur argent. Si j'ai bien compris, vous m'avez dit que vous aimeriez étudier la question, que vous n'aviez pas, a priori, de position sur ce sujet. C'est étonnant parce que vos trois collègues du Parti libéral qui sont à votre droite sont clairement contre cette mesure.

Récemment, on a justement produit un rapport qui contient toute une série de recommandations. Parmi ces recommandations, lesquelles trouvez-vous les plus intéressantes pour améliorer la qualité de vie de ces aides domestiques résidentes?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Je pense que la recommandation que le comité a formulée... Il y en a plusieurs et je crois que tout le monde autour de cette table pense la même chose pour ce qui est d'assurer l'équité pour les travailleurs, l'équité pour les employeurs et pour les agences concernées.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Lesquelles?

[Traduction]

**Mme Ruby Dhalla:** Il y a un problème qui tient au fait que les aides familiaux doivent travailler pendant 24 mois dans les trois années exigées pour obtenir le statut d'immigrant admis. Les femmes qui n'ont pas 24 mois d'emploi à temps plein ne sont pas admissibles à la résidence permanente.

Ce que j'ai vu dans la presse est vraiment venu me chercher et j'ai lu l'article du Globe and Mail dans lequel on dit que des fonctionnaires du ministère ont donné la garantie à ces femmes que le temps passé à la résidence Dhalla compterait dans le calcul de leur résidence permanente.

C'est tout un problème si le ministère discute de son côté avec ces femmes pour leur obtenir la résidence permanente au Canada.

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Madame Mathysen.

**Mme Irene Mathysen:** Merci, monsieur le président. Merci, madame Dhalla.

Je crois que vous avez clairement indiqué qu'il faut apporter des changements très précis aux règles actuelles. Soyons francs, ça fait des années que nous entendons cela. Cela étant, est-ce que vous appuyeriez la mise en place d'un processus d'appel impartial et transparent, d'un mécanisme de règlement des différends, et le retrait des restrictions imposées aux aides familiaux en matière de mobilité? Devrait-on les autoriser à résider à l'extérieur du foyer de l'employeur? Par ailleurs, estimez-vous que les aides familiaux devraient être admis au Canada en qualité de résidents permanents plutôt que de travailleurs temporaires?

• (1055)

**Mme Ruby Dhalla:** Beaucoup de changements doivent être apportés et je peux vous dire qu'au cours de la semaine dernière j'ai été inondée d'appels téléphoniques de tous les organismes militants au pays. Je pense en particulier à Canadian Caregivers Association, mais il y a bien d'autres groupes de soutien, non seulement pour les aides familiaux, mais aussi pour les employeurs. Il y a des victimes des deux côtés.

J'espère que vous formulerez des recommandations qui pourront être mises en oeuvre tout de suite afin qu'elles soient synonymes de véritables changements et que plus personne ne soit victime, que des gens n'aient plus à formuler de fausses allégations, sans fondement, dans le dessein d'obtenir la résidence permanente au Canada.

**Mme Irene Mathysen:** Pensez-vous que beaucoup d'aides familiaux sont victimes?

**Mme Ruby Dhalla:** Je pense qu'il y a des aides familiaux qui sont des victimes, mais aussi des employeurs. J'ai rencontré un employeur le premier jour où je suis sortie de chez moi, après avoir été assiégée cinq jours de suite. Je suis allée manger dans un restaurant où le serveur m'a dit qu'il fallait que je sois forte. Il m'a fait part de son cas personnel.

Il avait lui-même employé des aides familiales et m'a raconté comment celles-ci les avaient exploités, lui et sa femme qui ont quatre enfants. Il avait fallu leur donner de l'argent pour s'assurer qu'elles suivent à la lettre les recommandations de l'employeur. Il m'a donné son nom et son numéro de téléphone en me disant que si j'avais besoin d'aide ou si je voulais qu'il vienne témoigner devant le comité ou m'aider d'une façon ou d'une autre, je n'avais qu'à le contacter.

En ce qui me concerne, je pense qu'il y a des cas où les aides familiaux sont victimes, il y en a d'autres où ce sont les employeurs qui sont victimes et enfin, il y a certaines agences qui font du bon travail, mais pas toutes. Il suffit d'une pomme pourrie pour donner mauvaise réputation à tout le panier.

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Madame Dykstra.

**M. Rick Dykstra:** Je donne mon temps à M. Del Mastro.

**M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser beaucoup de questions, mais je n'ai que très peu de temps. Je pourrais peut-être vous amener à explorer plus à fond la première question. Si vous n'étiez pas intéressée par des gens vulnérables dont vous vouliez profiter, pourquoi n'avez-vous pas retenu les services d'une entreprise canadienne, comme Molly Maid ou autre, pour s'occuper de votre maison? Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de temps pour ça.

Vous avez dit qu'il était impossible de vous trouver à Toronto parce que vous étiez dans l'avion à destination d'Ottawa. J'ai pris le vol de Toronto à Ottawa hier, à 9 h 10, et j'étais dans mon bureau à 10 h 30. Je pense donc pas que vous ayez pu être en deux endroits en même temps.

Je suis très préoccupé. Vous avez dit que tous ceux qui viennent chez vous sont traités avec amour et respect et qu'il y règne une ambiance merveilleuse. Vous avez dit que la dame qui travaillait là-bas... L'une des rares fois où vous avez pu passer chez vous, vous avez vu ces femmes assises sur le sofa pendant que votre mère leur préparait un délicieux repas et qu'il était arrivé qu'elles regardent un épisode de *Survivor* ensemble. C'est idyllique. Cependant, elles ne sont restées que 11 jours dans cet environnement de rêve, dans ce milieu merveilleux, baignant d'amour, avant de partir en bons termes avec vous.

**Le président:** Donnez-lui le temps de répondre à la question. Vous commencez à dépasser le temps qui vous est alloué, monsieur Del Mastro.

**M. Dean Del Mastro:** Pourriez-vous m'expliquer comment il se fait que quelqu'un qui est traité avec autant d'amour, dans un milieu aussi merveilleux, qui est rémunéré de façon, je suppose, juste et équitable — parce que nous savons que c'est la cause que vous avez embrassée — quitte au bout de 11 jours?

**Mme Ruby Dhalla:** La femme qui est partie au bout de 11 jours avait été invitée à maintes reprises à donner ses papiers à ma mère. Chaque fois qu'elle rentrait chez elle le week-end, elle disait qu'elle rapporterait les papiers à son retour pour prouver qu'elle était titulaire d'une autorisation d'emploi ouverte. Elle ne les a jamais produits. Quand ma mère les lui a réclamés une seconde fois, elle lui a rétorqué: « Quand je reviendrai, je vous rapporterai mes papiers, sans faute ». Il semble que, le 19 au matin, après avoir constaté l'apparente insistance de ma mère, elle se soit levée pour dire à ma mère qu'elle allait travailler à l'hôpital. Ma mère lui a lancé « l'hôpital? », et elle lui a dit « oui, j'ai un parent là-bas et j'ai obtenu un travail à l'hôpital. »

Je ne sais pas, Dean, combien d'employeurs ces femmes ont eu pendant leurs 24 mois de travail, mais je peux vous dire qu'elles ont été traitées avec amour, compassion, attention et respect.

Pour terminer, monsieur Tilson, je vous dirais que tous ceux qui viennent chez moi peuvent voir le genre de logement où résidaient ces aides familiaux. C'est un très bel appartement au sous-sol de 1 500 pieds carrés, meublé de meubles en acajou, équipé d'une télévision à écran plat de 60 pouces, avec des très beaux tapis, doté d'une technologie à la pointe du progrès avec cuisine, tout cela pour permettre aux aides familiales d'être indépendantes, parce qu'il n'y a que trois personnes qui résident dans cette maison: moi-même, ma mère et mon frère. Je passe le plus clair de mon temps à Ottawa, mon frère est le plus souvent au travail et ma mère est seule à la maison.

• (1100)

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

Je tiens à vous remercier de vous être déplacée ce matin et merci aussi à maître Levitt. Nous vous demanderons éventuellement de revenir une autre fois. Nous verrons comment les choses évoluent.

**Mme Ruby Dhalla:** Monsieur le président, permettez-moi une très brève remarque. Vous m'avez réinvitée et sachez que je serai très heureuse de revenir...

**Le président:** Eh bien, je ne vous ai pas encore réinvitée.

**Mme Ruby Dhalla:** Cependant, si vous le faites...

Pour ce qui est de 29 autres cas dont nous avons entendu parler, et des centaines d'autres, j'espère que les parlementaires que nous sommes auront aussi l'occasion d'entendre les récits de ces gens-là.

Merci.

**Le président:** Merci, madame Dhalla.

La séance est levée et nous nous retrouverons jeudi à 9 heures. Merci beaucoup.

La séance est levée.

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**